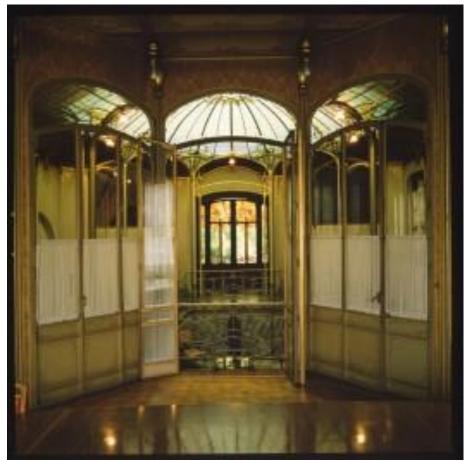


Association Internationale des Anciens de l'Union européenne

N° 69 Janvier – Février - Mars 2015

L'ÉCRIN



Hôtel Van Eetvelde, Avenue Palmerston 4, Bruxelles

Bulletin de liaison de la Section Belgique de l'AIACE



Association Internationale des Anciens de l'Union européenne

Sommaire

N° 69 Janvier – Février – Mars 2015

EDITORIAL – TEN GELEIDE

2 Le mot de la Présidente. Raffaella Longoni

3 Het woord van de Voorzitster

LA VIE de l'AIACE, section Belgique

5 CA de la Section Belgique au travail

6 Recours rémunérations & pensions 2011 & 2012

7 Echos du Conseil d'administration international

9 Villages pour seniors

13 Repas de Noël 5 décembre 2014

14 Sourire de Marseille, 22 – 28 septembre 2014

15 Prestige et découverte, Anvers, 04/11/2014

16 Déjeuner des bénévoles, 23 janvier 2015

OUESTIONS EUROPEENNES

17 L'Ecosse et l'Europe

18 Nouvelle Commission, nouvelle organisation

22 Der Papst und die Schule von Athen

23 Où en est l'élargissement?

25 LES LIVRES A LIRE

26 J. Rifkin & l'éclipse du capitalisme

29 LES BREVES

OUE SONT-ILS DEVENUS?

30 Wim Blok

31 B Uguccioni & Yolande D'Hondt

32 Ciao Pinocchio, initiative originale

ILS NOUS ONT QUITTES

33 Ennio Odino

34 Paul Romus

34 J.-E. Humblet

37 VIE CULTURELLE A BRUXELLES

MIEUX VAUT EN RIRE

38 L'âge a aussi ses excuses

39 Composition du Conseil d'administration

Editeur responsable:

Raffaella Longoni

Comité de rédaction :

Yvette Demory

Jürgen Erdmenger

Daniel Guggenbühl

Philippe Loir

Ludwig Schubert

João Mateus Tique



Rédacteur en Chef:

Jean-Bernard Quicheron

Email: jbquicheron@base.be

Conception graphique, mise en page:

Insert Graphic, Bruxelles

Expédition:

Ateliers de reproduction de la Commission

Ont participé à ce numéro : Y. Demory, J.-P. Dubois, J. Erdmenger, M. Foucault, D. Guggenbühl, P. Loir, R. Longoni, J. Mateus Tique, J.-B. Quicheron, L. Schubert, N. Vogel

Dépôt à la Bibliothèque Royale de Belgique : ISSN 1783 – 5410,

Les textes n'engagent que leurs auteurs et non la Commission européenne







Raffaella Longoni, présidente

Chers lecteurs,

Cet éditorial se veut un peu insolite. Il n'a rien de politique, d'administratif ou d'économique. Il vise simplement à vous présenter mes meilleurs vœux pour 2015, sincères, chaleureux et... assortis d'une pointe d'humour, indispensable pour bien vivre.

• L'art de vieillir en bonne compagnie

Dans les années cinquante, pour quatre enfants d'âge compris entre zéro et quatre ans, il y avait environ quatre personnes dont la gamme d'âge était celle de leurs parents, et moins de trois personnes dont la gamme d'âge était celle de leur grands-parents. La présence d'un arrière-grand-père ou d'une arrière-grand-mère était une exception rarissime.

En 2050, l'on estime que cette structure sera inversée, car pour chaque enfant entre zéro et quatre ans on enregistrera deux adultes en âge parental, trois personnes à l'âge de la retraite et presque quatre personnes en âge d'être arrière grands-parents. Le pourcentage d'arrière arrière grands-parents atteindra également un niveau non négligeable!

Cela signifie que, d'ici 2050, le nombre global de personnes âgées non autonomes dans le monde passera de 101 à 227 millions. La moitié souffrira d'une forme de démence sénile. Ce sont des chiffres qui donnent à réfléchir. Il est difficile de savoir s'ils se réaliseront vraiment. Ceci pourrait être le côté sombre du tableau. Mais il y aurait un nouvel espoir à l'horizon qui, il nous faut l'admettre, sera accessible en priorité à nos sociétés développées.

Une équipe européenne de chercheurs regroupant des universités, des institutions de recherche, des entreprises commerciales et des organisations de soins de santé, a mis au point un projet cofinancé par l'Union européenne dans le contexte de son 7ème programme cadre, appelé MOBISERV¹. Grâce à ce projet, qui a débuté en 2009 et s'est terminé le 31 août 2013, un compagnon robotisé sera en mesure d'offrir le soutien et le suivi logistiques confiés jusqu'à présent à nos systèmes traditionnels d'assistance aux anciens en difficulté.

Le projet d'un robot personnalisé s'inscrit dans le cadre d'une vaste recherche d'intégration de celui-ci avec un système de domotique « intelligent », comprenant également ce que l'on appelle des « tissus intelligents ». Ces derniers, qu'il s'agisse de vêtements ou de draps de lits, sont dotés d'une grande variété de mini-senseurs sans fils en mesure de contrôler les signes vitaux d'une personne ou les rythmes de son sommeil, jusqu'à la détection des chutes éventuelles.

Avec ses traits humanoïdes, monté sur roues, doté d'un écran tactile, notre compagnon robotisé nous rappellera nos médicaments, nous proposera de boire de l'eau à intervalles réguliers, nous

_

¹ http://www.mobiserv.info/



aidera à gérer notre quotidien et ira jusqu'à nous prévenir que nous n'avons pas contacté nos amis depuis quelque temps, ou que nous devons absolument nous résoudre à sortir de notre torpeur pour faire une promenade. Bref, il nous servira comme un fidèle Sganarelle.

Nous avons bien le droit de sourire, voire d'être un peu sceptiques, mais il est probable que les robots deviendront un jour une présence normale dans notre vie quotidienne, comme ils le sont depuis quelque temps déjà dans la chirurgie, la construction automobile ou aéronautique et d'autres activités scientifiques de pointe.

Bien évidemment, le compagnon robotisé ne remplacera jamais le sourire d'un ami ou la présence d'un proche, mais sans doute contribuera-t-il à résoudre la plupart des soucis logistiques liés à la vie quotidienne lorsque la mobilité et la présence d'esprit ne seront plus au rendez-vous.

Et avec cette perspective « futuriste » nous pourrons peut-être considérer le passage du temps avec un peu de légèreté et d'humour, et apprécier d'autant plus la finesse d'esprit (un peu provocatrice) du grand Mark Twain qui disait : « Age is a matter of mind. If you don't mind it doesn't matter ! ».





Raffaella Longoni, voorzitster

Beste lezers

Deze inleiding is met opzet enigszins ongebruikelijk. Helemaal niet politiek, administratief of economisch. De bedoeling is gewoon U mijn beste wensen voor 2015 aan te bieden, welgemeend, van ganser harte en met een vleugje humor, zonder welke het leven niet leefbaar is.

De kunst van het ouder worden in goed gezelschap

In de vijftiger jaren waren er voor vier kinderen tussen 0 en vier jaar, ongeveer vier volwassenen wier lijftijdsgroep die van hun ouders was, en minder dan drie personen wier lijftijdsgroep die van hun grootouders was. De aanwezigheid van een overgrootvader of een overgrootmoeder was een hoogst zeldzame uitzondering.

In 2050 verwacht men, dat deze structuur omgekeerd zal zijn, want voor ieder kind tussen 0 en vier jaar zal men twee volwassenen op ouder leeftijd tellen, drie personen op pensioenleeftijd en bijna vier personen die overgrootouders zouden kunnen zijn. Het percentage overovergrootouders zal eveneens een niet te onderschatten niveau bereiken!



Dat betekent, dat tegen 2050, het totale aantal niet zelfredzame ouderen in de wereld van 101 tot 207 miljoen zal stijgen. De helft daarvan zal aan een vorm van ouderdomsdementie lijden. Deze cijfers geven te denken. Zullen ze echt werkelijkheid worden? Dat zou dan de sombere kant van het beeld zijn. Maar er zou nieuwe hoop gloren aan de horizon, die weliswaar allereerst toegankelijk zou zijn voor onze ontwikkelde maatschappijen

Een Europese groep onderzoekers, die universiteiten omvat, research instituten, handelsondernemingen en gezondheidszorgorganisaties, heeft een project ontwikkeld, dat mede gefinancierd werd door de Europese Unie in het kader van haar 7^{de} raamprogramma 'MOBISERV' geheten. Dankzij dit project, dat in 2009 begonnen is en op 31 augustus 2013 beëindigd werd, zal een begeleider in robot-vorm de ondersteuning en de praktische opvolging kunnen bieden, die tot op heden toevertrouwd werden aan onze traditionele vormen van hulpverlening aan ouderen in moeilijkheden.

Dat ontwerp van een persoonlijk gemaakte robot past in het raamwerk van een uitgebreid onderzoek om deze in te passen in een "intelligent" domotiek systeem, dat ook deze z.g. "intelligente weefsels" omvat. Deze laatste, of het nu kleren of beddenlakens betreft, zijn voorzien van een grote verscheidenheid van draadloze minisensoren die de tekenen van leven van een persoon kunnen controleren of zijn slaapritmen, tot de waarneming van een eventueel val toe.

Met zijn menselijke trekken, op wieltjes, met een touch-scherm, zal onze robotbegeleider ons eraan herinneren onze medicijnen in te nemen, zal ons op gezette tijden voorstellen water te drinken, zal ons helpen in het dagelijks leven en zal ons zelfs eraan herinneren, dat wij onze vrienden al enige tijd niet meer gecontacteerd hebben of dat wij ons nu eindelijk moeten opzwepen om te gaan wandelen. Kortom, hij zal ons dienen als een trouwe Sganarelle in de comedie. Natuurlijk mogen we glimlachen, zelfs een beetje sceptisch zijn, maar waarschijnlijk zullen robots en normaal verschijnsel in ons dagelijks leven worden, zoals ze al enige tijd zijn in de chirurgie, de auto- of luchtvaartindustrie en andere geavanceerde wetenschappelijke activiteiten.

Van zelfsprekend zal de robotbegeleider nooit de glimlach van een vriend vervangen, of de aanwezigheid van een naaste, maar hij zal er ongetwijfeld toe bijdragen de meeste praktische problemen van het dagelijkse leven op te lossen wanneer de mobiliteit en de tegenwoordigheid van geest het laten afweten.

En met dit 'futuristisch' perspectief kunnen we misschien het verstrijken van de tijd met een greintje zorgeloosheid en humor aanzien, en des te meer de (ietwat provocerende) geestigheid van de grote Mark Twain waarderen, die zei: "Age is a matter of mind. If you don't mind, it does not matter".

-

² http://www.mobiserv.info/



❖ La vie de l'AIACE

Le Conseil d'administration de la section Belgique au travail Philippe Loir



Le Conseil a pris une décision importante pour **l'avenir de l'Ecrin**. Il a décidé de ne plus avoir recours aux services de la Commission pour sa mise en page et pour son impression.

Ces services, fournis actuellement avec bonne volonté par le personnel de la Commission, ont l'avantage d'être gratuits pour l'AIACE Belgique. Leur grand inconvénient est de retarder la diffusion de l'Ecrin car les publications des pensionnés n'étant pas prioritaires dans le planning de la Commission, elles peuvent attendre jusqu'à deux mois entre la remise au tirage et la parution. De ce fait, les articles d'actualité sont régulièrement dépassés au moment où les lecteurs peuvent les lire. Cette situation ne risquant pas de s'arranger compte tenu des recherches d'économie de la Commission, il a été jugé préférable par le Conseil d'administration d'externaliser la mise en page et l'impression sous la haute main du rédacteur en chef, Jean Bernard Quicheron. Les exemplaires imprimés à l'extérieur continueront à être remis à l'OIB qui en assurera l'expédition auprès des membres de l'AIACE. Le service auprès des lecteurs sera meilleur mais, cela aura un prix...

L'action pour défendre les deux collègues victimes des agissements **des promoteurs de Zilver Avenue** suit son chemin. Le CA a décidé de poursuivre l'action au pénal et de prendre en charge la totalité des frais d'avocats si les deux « victimes » décident de se porter partie civile.

Le Conseil d'administration a confirmé sa position dans les débats qui ont lieu actuellement au sein du Conseil d'administration de l'AIACE Internationale avec les représentants du PMO sur l'équilibre de la Caisse maladie. Il maintient son souhait de rétablir l'équilibre de la Caisse par une hausse minime des cotisations. Ce souhait se heurte au refus du PMO qui, par la voix de son directeur, M. Lemaitre, refuse d'envisager une augmentation minime des contributions au motif que le personnel actif ne pourrait pas supporter cette ponction, alors qu'une hausse de 0,1%, soit quelques euros par mois, suffirait à combler le déficit de la Caisse maladie. La Commission préfère dès lors agir sur les dépenses en diminuant les remboursements par une interprétation restrictive des DGE³.

Ce sont les pensionnés qui pâtissent le plus de cette attitude puisque ce sont eux qui sont les plus gros utilisateurs de la Caisse maladie. La situation pouvant rester bloquée, le CA estime que si l'AIACE veut peser sur l'Administration pour qu'elle change d'attitude, elle doit continuer à dénoncer la situation par la publication d'analyses pédagogiques et d'articles documentés et s'adresser au sein de la Commission à un niveau plus élevé que celui du PMO.

-

³ Directives générales d'exécution



Les recours contre l'adaptation des rémunérations et pensions pour 2011 (0%) et 2012 (0,8%)



Ludwig Schubert

Faisant suite à l'appel de l'AIACE, plus de 450 réclamations ont été introduites auprès des « Autorités Investies du Pouvoir de Nomination (AIPN) » des Institutions d'origine de nos collègues pensionnés. A cela s'ajoutent de très nombreuses réclamations introduites suite à l'appel des organisations syndicales et professionnelles (OSP).

Comme il fallait s'y attendre, ces réclamations ont été rejetées par :

- la Commission en date du 1^{er} octobre 2014 (15 pages);
- le Conseil en date du 12 novembre 2014 (20 pages) et par
- le Parlement en date du 28 novembre 2014 (2 pages).

Ces rejets ouvrent la voie à des recours contre ces Institutions devant le « Tribunal de la fonction publique européenne ».

Un « Groupe de pilotage des recours » constitué par les représentants des Anciens et des OSP a fait élaborer par plusieurs avocats spécialisés un premier recours contre la Commission. Ce recours a été transmis au Tribunal le 12 janvier 2015. Le 29 janvier le Tribunal a confirmé la réception de la requête et a communiqué qu'elle a déjà été transmise à la Commission qui dispose de deux mois et dix jours pour déposer son mémoire en défense.

Vous pouvez obtenir le texte entier de ce recours (50 pages) par courriel au Secrétariat de l'AIACE, Section Belgique (<u>AIACE-BE@ec.europa.eu</u>).

Un résumé des arguments économiques que nous avons transmis aux avocats se trouve *aux* pages 11 à 14 de VOX n°99 qui vient d'être diffusé à tous les pensionnés.

Pour limiter les frais administratifs, les avocats nous ont conseillé d'introduire une requête individuelle par modèle de réclamation utilisé.

Dans le cas du recours contre la Commission, il s'agit de sept requêtes individuelles dont trois pour les Anciens (deux pour l'AIACE : fondé sur la réclamation version longue de l'AIACE L. Schubert et version courte P. Blanchard) et quatre pour les OSP.

Un autre recours contre le Conseil est en cours de préparation. Le « Groupe de pilotage des recours » examine encore l'opportunité d'introduire également un recours contre le Parlement.

Les organisations représentées dans le « Groupe de pilotage des recours » se sont mis d'accord de se répartir les frais de ces recours selon le nombre de personnes représentées : un tiers pour les Anciens et deux tiers pour les OSP.

On peut s'attendre que le Tribunal aille joindre ces différents recours. Le temps pour obtenir un arrêt peut être long (deux ans ?). Il est difficile de se prononcer sur les chances de succès.



Toutefois, au « Groupe de pilotage des recours » nous avons l'impression que nos arguments économiques et juridiques sont excellents et convaincants.

En conclusion, il paraît utile de rappeler que la nouvelle Méthode d'adaptation des rémunérations et pensions (la sixième depuis 1972) applicable à partir de 2015 (Annexe XI du nouveau Statut) est entièrement automatique même en ce qui concerne « les clauses de modération et d'exception » (art. 10 et 11 de l'Annexe XI) tout en respectant à terme, le « Principe du parallélisme ». Il y a donc de bonnes raisons d'espérer qu'un conflit au sujet de la clause d'exception de la Méthode n'éclatera plus à l'avenir.

Les Echos du Conseil d'administration international Philippe Loir

Le Conseil d'Administration International s'est réuni à Bruxelles les 21 et 22 octobre dans les locaux du Comité des Régions sous la présidence de Richard Hay. La Section Belgique y était représentée par Philippe Loir, vice président, et Yvette Demory, secrétaire générale de la Section Belgique, comme observatrice. Ludwig Schubert, en tant que président d'honneur et Dominique Deshayes en tant que secrétaire générale ont participé également activement à la réunion.

On peut retenir de l'ordre du jour deux points principaux : l'adaptation des pensions et le RCAM.

Adaptation des pensions

L'Autorité Investie du pouvoir de nomination ayant rejeté les 450 réclamations introduites par des pensionnés contre la décision de la Commission d'appliquer aux pensions une adaptation rétroactive de 0% avec effet au 1/07/2011 et 0,8% avec effet au 1/07/12, le CA a examiné comment poursuivre l'opération. Après une discussion autour d'arguments détaillés présentés par Ludwig Schubert, le CA a décidé que l'AIACE soutiendrait juridiquement et financièrement les recours. Parmi tous les recours seuls quelques-uns seront choisis pour leur côté exemplaire pour être envoyés à la Cour de Justice.

A une question sur les réactions défavorables éventuelles de l'opinion publique sur cette action en justice, Richard Hay a souligné fortement que défendre ses droits était toujours légitime. RCAM.

L'autre dossier important du CA portait sur le RCAM, la gestion de la Caisse maladie et son équilibre futur. Les participants avaient à leur disposition une note d'analyse du Président, un document de L. Schubert sur les branches de notre Sécurité Sociale et une note de P. Blanchard analysant le rapport de gestion 2013. Le premier point de la note du Président est que l'AIACE souhaite maintenir des relations de confiance avec les responsables du RCAM en s'appuyant sur des analyses objectives du système. Le deuxième point est que le RCAM est une partie intégrale du système de Sécurité Sociale et qu'il est fondé sur des dispositions juridiques existantes (Statut, DGE) qu'il convient de respecter intégralement.

Dans la conjoncture actuelle, l'AIACE considère important de séparer deux questions distinctes, la bonne gestion du RCAM et son équilibre opérationnel. Le déficit opérationnel actuel ne peut pas continuer indéfiniment. Il donne l'impression que les mesures restrictives de gestion sont



introduites uniquement pour obtenir des économies, comme si les bénéficiaires du RCAM devaient « payer » pour réduire le déficit. Il n'y a pas non plus dans le fonctionnement du RCAM de clarté sur le montant de la réserve nécessaire à son bon fonctionnement.

Pour améliorer la situation, Il conviendrait de mettre en œuvre diverses actions :

Organiser une meilleure information préalable lorsque des changements de gestion sont envisagés et en discuter utilement. L'AIACE propose différentes mesures pour améliorer les échanges d'information entre les différents niveaux de responsabilité de l'Administration et de l'AIACE. Elle souligne le fait qu'il y a parmi les pensionnés des personnes âgées rendues vulnérables par leurs divers handicaps. Ces personnes sont particulièrement touchées par des changements de gestion qui modifient sans préavis des pratiques de remboursement auxquelles elles étaient habituées. Vu le caractère social du RCAM, la possibilité devrait exister de pouvoir prendre des décisions, dûment motivées, dérogatoires aux règles communes en faveur de ces personnes.

En ce qui concerne le problème de l'équilibre financier du RCAM, il apparait clairement que les causes du déficit proviennent de l'évolution très faible des cotisations par affilié en raison du recrutement important et non prévu d'un personnel moins rémunéré et de l'évolution très faible des rémunérations et pensions. Il s'y ajoute maintenant les perspectives de carrière et de pension détériorées suite à la révision du Statut de 2014.

La conclusion de l'AIACE est que la trop faible évolution des contributions est due à des facteurs qui ne sont pas liés à l'assurance-maladie puisque la croissance des dépenses médicales par affilié est restée très modeste, 1,6% de 2004 à 2013. Dans ces conditions l'AIACE estime que, pour rétablir l'équilibre, il faut prendre en compte le côté « recette » et non plus le seul aspect dépense. Il convient donc d'ajuster les cotisations d'une manière aussi automatique que pour les pensions et également de fixer un volume minimum et maximum de la réserve.

Le directeur du PMO, M Lemaître, réagissant à ces propositions marque son accord pour une amélioration du dialogue et une restauration de la confiance. Il est d'accord également pour distinguer la bonne gestion du système et son équilibre financier.

Il indique que le PMO, lorsqu'il s'attaque aux demandes de remboursement n'ayant pas de justifications médicales claires, est guidé par le souci de ne pas faire supporter par la collectivité des traitements non thérapeutiques. Il rappelle la nécessité de présenter des pièces justificatives suffisantes (problème des reçus officiels exigés à partir de janvier 2015 pour lesquels les Ordres de médecins ont été informés officiellement).

Concernant la résorption du déficit et l'augmentation de la cotisation suggérée par l'AIACE, il tient à souligner les sensibilités divergentes sur la question de l'augmentation des cotisations entre les non-actifs et les actifs. Ces derniers sont touchés par la faible augmentation salariale et le prélèvement de solidarité de 6% alors que cette ponction n'affecte pas les pensionnés qui eux se trouvent à des niveaux de revenus élevés. En conséquence, d'après M. Lemaitre, les fonctionnaires actifs ne sont pas favorables à une augmentation des cotisations.



Il indique par ailleurs que l'origine de la réserve provient de la situation démographique, une population plus jeune, prévalant lors de sa constitution et non pas pour d'autres raisons avancées par l'AIACE.

En ce qui concerne l'équilibre du régime, il constate qu'entre 2008 et 2013 ont eu lieu une augmentation des dépenses de 2,1% des dépenses par bénéficiaire pour les pensionnés et une baisse de 3,4% pour les actifs.

Richard Hay fait remarquer que l'absence de dialogue, qui a caractérisé tout un temps les relations avec le PMO, a entrainé la défiance des pensionnés, notamment sur le dossier du renouvellement des « maladies graves ». Sur ce point, M Lemaitre a rappelé l'intervention du chef du collège médical au CGAM soulignant que l'évaluation qui est faite au moment de l'octroi ou du renouvellement du statut de « maladie grave » est exclusivement médicale et individuelle.

En conclusion on peut estimer que le dossier RCAM restera le dossier principal dans les discussions avec la Commission et qu'il donnera encore lieu à des échanges nombreux dont certains pourraient être tendus.

Les villages pour seniors: solution ou illusion ? Norbert Vogel



Les seniors sont de plus en plus nombreux, ils restent actifs plus longtemps et leur espérance de vie en bonne santé s'accroît régulièrement. De plus, ils disposent souvent de moyens confortables qui leur permettent d'envisager l'avenir avec confiance.

Auraient-ils donc tout pour être heureux ? En fait, la réalité est parfois moins rose. Les citadins s'accommodent mal des inconvénients de la vie urbaine: circulation chaotique, bruit, stress et insécurité les empêchent de profiter sereinement de leur retraite. Ceux qui ont choisi de vivre à la campagne se plaignent des trajets importants qu'ils doivent parcourir pour se rendre au théâtre, au cinéma ou au supermarché, et l'offre insuffisante de transports publics limite parfois gravement leur mobilité. Quand les enfants sont partis, la maison est devenue trop grande, l'entretien du terrain représente une charge trop lourde, on devient casanier et la solitude finit par s'installer...

Ceux qui vivent mal cette situation pourraient trouver dans les villages pour seniors une solution à leur problème. Encore faut-il savoir de quoi on parle exactement, quels sont les avantages et les inconvénients de ces villages et – surtout – quels sont les pièges à éviter. Le présent article se propose d'apporter quelques éléments de réponse à ces questions.



Qu'est-ce qu'un «village pour seniors»?

Un peu d'histoire pour commencer: c'est aux États-Unis qu'est née l'idée de créer des villages réservés aux personnes âgées. Il s'agit le plus souvent de «gated communities» (quartiers fermés), que Wikipédia définit comme «un regroupement de demeures, entouré par un mur ou un grillage et disposant d'équipements de protection — vidéoprotection, gardiennage — qui l'isole du tissu urbain ou rural environnant. Son accès est réservé aux seules personnes autorisées, à savoir ses résidents, leurs invités et les services publics. Le fonctionnement des installations de sécurisation est financé par les redevances réglées par les copropriétaires». Près de Phoenix, dans l'Arizona, on a même vu apparaître une véritable ville pour seniors, appelée «Sun City» et qui compte près de 40 000 habitants. Mais ce modèle américain, proche du ghetto, n'est pas transposable tel quel en Europe et n'y rencontrerait sans doute qu'un succès très limité.

Chez nous, l'accent est mis bien davantage sur la convivialité: les promoteurs de villages pour seniors présentent volontiers ceux-ci comme un moyen de rompre la solitude, de se faire de nouveaux amis, de pratiquer la vie en plein air et de disposer d'un maximum de services qui faciliteront la vie des résidents. Bien sûr, l'aspect «sécurité» ne sera pas négligé, sans pour autant que le village ne soit transformé en ghetto ou en camp retranché.

Sous le soleil exactement ...

Il n'est pas étonnant de constater que la plupart des villages pour seniors se situent dans des régions ensoleillées (et plus particulièrement près de la mer), ni que les retraités qui décident de s'y installer proviennent souvent du nord de l'Europe (Scandinavie, Royaume-Uni, Allemagne, Pays-Bas). Outre qu'un climat agréable ne peut avoir que des effets bénéfiques pour la santé, la vie est généralement



moins chère dans les pays du sud, deux arguments qui pèsent lourd dans la balance au moment du choix.

En <u>Espagne</u> (que certains appellent «la Floride de l'Europe»), de nombreux projets sont en cours de développement, dont deux, près d'Alicante, sont déjà opérationnels. On y trouve des appartements, des bungalows et des villas, proposés à la vente ou à la location. Ces projets s'adressent à des personnes âgées de 55 ans ou plus, valides ou atteintes d'un léger handicap, et les prix varient de 200 000 à 300 000 euros. Sachant que plus d'un demi-million de seniors étrangers vivent déjà dans ce pays, on peut s'attendre à ce que les initiatives de cette nature se multiplient rapidement.

Au <u>Portugal</u>, la société «Algarve Senior Living» propose aux personnes intéressées de faire un séjour «à l'essai» (d'un mois, d'un hiver, voire d'une année) dans l'un de ses villages avant de prendre une décision définitive, et permet aussi aux résidents de passer d'un village à l'autre dans la mesure des capacités disponibles.

En <u>France</u>, la couverture territoriale est assez complète: les «Villages d'Or» et «Patios d'Or» proposent une vaste gamme de maisons et d'appartements, ainsi que de nombreux services (repas

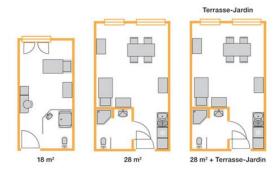


à domicile, aide ménagère, télésurveillance, infirmière, pédicure, chauffeur, etc.). Toutefois, ces résidences ne sont pas médicalisées et s'adressent «à des personnes autonomes, mais qui ne veulent plus vivre isolées». La société «Senioriales» insiste sur le côté convivial de ses villages, et notamment sur les nombreuses activités que l'on peut y pratiquer. Citons également les «Villages Séniors Normandie», qui mettent l'accent sur la vie sociale de ses résidents, la sécurité mutualisée et la proximité de commerces et de services. Ils s'adressent tant aux seniors valides qu'aux personnes à mobilité réduite et proposent également des séjours de courte durée, par exemple à des personnes qui veulent se reposer après une hospitalisation. Mais, là encore, aucune structure médicalisée n'est prévue.

Le <u>Maroc</u> semble exercer un attrait tout particulier sur les pensionnés, puisque près de 50 000 seniors européens y auraient déjà élu domicile. Un premier grand projet, appelé «*L'Orangeraie*», vient d'y voir le jour et a d'emblée connu le succès. Il s'agit d'un village résidentiel de 240 villas, situé dans un parc d'agrumes de 28 hectares à une demi-heure d'Agadir. La superficie des villas est de 95 à 190 m², en fonction du nombre de chambres. De nombreuses infrastructures sportives et de loisirs y sont mises à la disposition des résidents: piscine, fitness, terrains de golf, de tennis et de pétanque, mais aussi bar, restaurant, bibliothèque et supérette. Mais ce n'est rien à côté du complexe «*Morocco Riviera*» qui est en train de sortir de terre dans la même région: 3 600 villas, 40 000 appartements, 12 golfs, mais aussi un hôpital et trois maisons de retraite médicalisées, un centre de thalassothérapie, une clinique esthétique et une marina de 700 anneaux. La réalisation de ce projet devrait s'étendre sur quinze ans, mais les premières livraisons sont prévues dès 2015. Au total, les promoteurs espèrent attirer 270 000 résidents, mais on peut se demander si ce gigantisme n'aura pas pour effet de reproduire précisément les problèmes auxquels les seniors souhaitent échapper.

Et en Belgique?

En 2007, un promoteur avait annoncé la création de plusieurs villages pour seniors en région liégeoise et en Hesbaye: son concept, appelé «Résidences Village», prévoyait des ensembles de 75 à 100 maisons, offrant confort et sécurité, mais aussi loisirs et divertissements. Il semble cependant que ce projet soit resté sans suite.



À ce jour, la seule réalisation belge menée à son terme est le village pour seniors construit en 2001 à Messancy, dans le Sud-Luxembourg, par la société Thomas & Piron. Il s'agit d'un «village dans le village», édifié sur un ancien terrain de camping autour d'un lac. Le site compte 76 maisons, qui sont pratiquement toutes occupées. L'âge minimum pour acquérir une de ces maisons est de 55 ans. La plupart des résidents sont originaires de la région et ils se disent en général très satisfaits de leur choix. Malheureusement, la société chargée de valoriser la partie commerciale du village a fait faillite, mais des efforts sont entrepris actuellement pour faire venir des commerces au «Domaine du Lac». En outre, un important centre commercial se trouve à proximité, mais il est indispensable de disposer d'une voiture pour s'y rendre... On l'aura compris: Messancy, c'est moins «glamour» que les somptueux complexes qui fleurissent au bord de la Grande Bleue, mais le public visé est, lui aussi, tout à fait différent!



Ghetto ou Club Med?

En définitive, la décision de s'installer dans un village pour seniors résulte d'un choix quasi philosophique: rester près de ses racines, de ses amis et de ses enfants, et accepter en contrepartie tous les inconvénients liés à cette option, ou alors laisser tout derrière soi et partir à la recherche d'une douceur de vivre que l'on aura du mal à trouver sous nos latitudes. La situation personnelle du senior jouera bien sûr un rôle clé dans cette décision: une personne vivant seule se laissera plus facilement tenter par la perspective de rompre sa solitude et de retrouver une vie sociale. Le caractère d'une personne a également son importance: quelqu'un qui a le contact facile se fera très vite de nouveaux amis. Un solitaire restera toujours un solitaire, même sous le soleil.

Il est clair aussi qu'un climat ensoleillé, l'absence de stress et l'offre abondante d'activités sportives et de plein air auront un effet positif sur la santé des résidents. Globalement, l'ambiance d'un village pour seniors est certainement plus stimulante que celle d'une maison de repos, mais en aucun cas, cette ambiance ne doit être aussi superficielle et infantilisante que celle qui règne habituellement dans les villages de vacances. C'est une simple question de respect: le senior n'est pas là pour s'amuser pendant quinze jours, mais a choisi de venir vivre dans un nouvel environnement. Il est membre à part entière d'une communauté dans laquelle il devra s'intégrer et tout devra être fait pour faciliter cette intégration.

Certains diront que, d'un point de vue sociétal ou sociologique, les villages pour seniors constituent une anomalie et que la perte de la dimension intergénérationnelle représente un appauvrissement. D'aucuns parleront même de «ghetto», mais c'est là un terme dont il convient d'user avec prudence, car il évoque la ségrégation, voire le racisme. Jusqu'à preuve du contraire, nul n'a jamais été forcé de vivre dans un village pour seniors, ces endroits étant plutôt synonymes de liberté et de convivialité. Il est vrai que les mesures de sécurité qui entourent ces villages (clôtures, gestion des entrées par un gardien, etc.) peuvent parfois paraître excessives (surtout aux États-Unis), mais elles répondent fréquemment à un souhait des résidents, qui apprécieront la possibilité de circuler sans crainte le soir et de pouvoir s'absenter pendant quelques semaines sans risquer d'être cambriolés.

Quelques conseils

La décision d'aller vivre dans un village pour seniors ne se prend pas à la légère: si ce mode de vie vous tente, accordezvous le temps de la réflexion et faites un essai pendant un ou plusieurs mois ou même un hiver, comme le proposent certains villages. Parlez aux résidents et demandez-leur de vous décrire la vie au village, avec ses bons et (peut-être) ses mauvais côtés. À moins d'avoir le coup de foudre pour le premier village visité, voyez-en plusieurs et comparez: peut-on louer ou faut-il



acheter, et à quel prix ? Et encore, le prix en lui-même n'est qu'un critère parmi d'autres. Il y a aussi les charges, qui peuvent atteindre 300 euros par mois, et les services auxquels vous aurez forcément recours. Certains villages perçoivent un montant forfaitaire pour un «bouquet de services»; dans d'autres, les services sont fournis et payés «à la carte».



Assurez-vous qu'une structure médicalisée se trouve sur le site ou à proximité de celui-ci. Optez de préférence pour un village dont les maisons sont équipées de technologies modernes (telles que des capteurs intelligents qui détectent les chutes et les mouvements inhabituels). Une maison destinée à des seniors ne doit pas avoir de seuils, ni d'escaliers. Elle doit aussi être adaptée à un handicap éventuel (par exemple des meubles aux couleurs très contrastées si l'occupant souffre d'une déficience visuelle). Une personne en fauteuil roulant doit pouvoir y circuler aisément.

Ne vous laissez pas éblouir et ne signez jamais rien dans la précipitation, surtout si le document est rédigé dans une langue que vous ne maîtrisez pas. Qu'il s'agisse d'une location ou d'un achat, faites examiner le contrat par un notaire ou un avocat. Prenez des renseignements sur la solidité financière du promoteur et demandez des références, en particulier s'il s'agit d'un achat sur plans. Informez-vous sur les éventuelles possibilités de revente, au cas où l'expérience ne se révélerait pas concluante.

Si vous décidez de vous établir en dehors de l'Union européenne, choisissez un pays sûr. N'oubliez pas que l'achat d'un bien immobilier est un investissement: renseignez-vous sur la valeur à la revente du bien, ainsi que sur la législation nationale régissant l'impôt foncier, la taxation des plus-values et les droits de succession.

L'AIACE dit au revoir à 2014 sur le bateau Modigliani le 5 décembre 2014 à l'occasion du « Déjeuner festif de Noël »
Monique Saxel

Au-revoir 2014

Tous bien arrivés ? Au dernier virage, En avant, l'AIACE! Tous à l'abordage! Bienvenue à bord du « Modigliani » Chez CroisiEurope qui nous réunit.

Thérèse, souvent, nous mène en bateau!
Du Danube au Rhin, du Rhône au Douro,
L'Ebre, la Dordogne, les rives de Seine,
La Moselle, et d'autres, où l'on nous promène!
Le Guadalquivir et l'Adriatique,
C'est un palmarès plutôt magnifique.
Alors, à Bruxelles, il n'est que normal
De nous embarquer au quai du canal
Pour fêter ensemble la fin de l'année
Et voir où, demain, nous serons menés!

Bonjour 2015!

L'Écrin nº 69

« Le sourire de Marseille » : du lundi 22 au dimanche 28 septembre 2014 Yvette Demory



Oh! Bonne Mère que ce fut un beau voyage! Partis à 36 en TGV de Bruxelles-Midi, nous nous sommes retrouvés 40 dans le Marseille qui vient de clôturer brillamment l'Année 2013 de la Culture! Logés face au Vieux Port dans un respectable hôtel, nous étions bien placés pour apprendre la ville: à

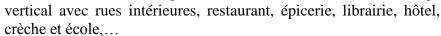


droite la Mairie, le quartier du Panier (le plus ancien des 111 que compte Marseille) et la Cathédrale Nouvelle Majore, plus loin le nouveau et surprenant musée ou MUCEM⁴ (un cube minéral en véritable dentelle de béton) relié au Fort Saint-Jean par une passerelle de 130 mètres et, à gauche tout là-haut, au faite de la Basilique Notre Dame de la Garde, la Bonne Mère toute dorée sur son piédestal veille sur la cité et ses habitants.

Les visites s'enchaînèrent dès notre arrivée : l'Abbaye Saint-Victor avec ses magnifiques trésors et ses étranges secrets, le quartier du Panier (à l'ambiance populaire et presque sans voitures), le Musée de la Vieille Charité (hospice des mendiants datant des XVIIe et XVIIIe siècles), le MUCEM dont la captivante exposition permanente offre un regard inédit sur toutes les cultures de la Méditerranée,... et bien d'autres curiosités encore qu'il serait un peu fastidieux de reprendre ici⁵.

Le long de la Corniche, un œil sur l'horizon et la vue merveilleuse sur les îles, nous avons admiré le Château d'If et de bien belles villas. Avec délectation, le long des criques et par des venelles, on se promena au pittoresque Vallon des Auffes et dans le quartier d'Endoume peu fréquenté ...

La Cité Radieuse de Le Corbusier (ou la «Maison du Fada»), édifiée entre 1942 et 1952, nous retint un long moment, de quoi nous pénétrer de l'atmosphère un peu vieillotte du bâtiment et visiter un appartement transformé en musée sous l'égide de l'Office du Tourisme : un village





La croisière dans les Calanques à bord d'un bateau de ligne nous révéla de séduisants sites balnéaires blottis dans les criques abritées le long de la côte jusqu'à Cassis où nous nous rendîmes le lendemain pour une balade pédestre au cœur de ce charmant port de pêche, par malheur trop encombré de monde. Au retour, une courte halte au village médiéval Le Castelet (Pagnol y tourna le film «La femme du

⁵ Guide Secret de Marseille et de ses environs – Jean-Christophe Barla – Ed. Ouest-France

⁴ www.mucem.org Grand Musée de Marseille



boulanger»), nous parcourûmes des ruelles pentues à souhait, des places ombragées en contemplant les devantures de nombreux artisans à la surprenante imagination provençale!

Nous avons beaucoup apprécié l'accueil chaleureux que nous réserva Monsieur Cyril Robin-Champigneul (et son assistante Madame Ghislaine Weidmann), qui avait aimablement accepté de nous recevoir un petit moment en ses locaux (rue Henri Barbusse). En détails, le Chef de la Représentation de la Commission nous précisa son rôle, ses engagements et ses responsabilités dans la région. Son optimisme pour l'avenir de l'Europe nous a quelque peu réconfortés, nous les pionniers désenchantés par les piétinements actuels de l'UE.





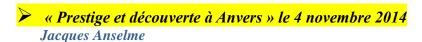
Un samedi à Aix-en-Provence⁶ fut pour moi une déception : freinée dans

mes élans de découverte par une foule de gens, je me suis réfugiée dans une immense librairie bien tranquille! Le Château Lacoste quant à lui m'a beaucoup plu non pour ses vins, que nous avons goûtés, ni par les hangars abritant les chaix (œuvres de Jean Nouvel), mais par l'exposition

de réalisations artistiques modernes introduites dans la propriété et du meilleur effet.

Je crois pouvoir être l'interprète du groupe pour exprimer notre bonheur d'avoir vécu ensemble un si beau voyage dans une atmosphère particulièrement détendue que nous devons sans nul doute à nos deux guides brillants et à l'atmosphère de la ville dont le charme exotique, le doux climat, la douceur de vivre provençale donnent au visiteur le sentiment d'être chez lui.

L'organisation impeccable de l'agence Tellus et de son correspondant sur place est une fois de plus à mentionner ici!



Le mardi 4 novembre, cartes d'identité exhibées, nous avons suivi en explications claires le parcours lumineux des diamants à Anvers. Les pays producteurs nous furent dévoilés, dont la Russie, première en quantité et le Botswana, premier en qualité.

Un tailleur, aux multiples outils nous a précisé, informatique aidant, comment rentabiliser à quasi 100% la pierre brute. Le diamant naturel, carbone pur, d'une dureté incomparable, s'est constitué au cours des millions d'années dans des conditions de chaleur et de pressions extrêmes. Reproduites en laboratoire, ces conditions permettent de créer des diamants synthétiques de qualités identiques au naturel.



Ainsi bien informés, nous pourrons ultérieurement passer commande en connaissance de cause, suivant notre budget et l'amour que nous portons au bénéficiaire.

⁶ Guide Secret d'Aix-en-Provence et de ses environs – Pierre-Emile Blairon – Ed. Ouest-France 2013



Au sortir du Centre diamantaire, une taverne, proche de la Grand-Place nous a réunis en un convivial repas.

Par un retour marin fictif dans le passé, nous avons embarqué sur le Red Star Line, révélé au musée du même nom. Là, nous avons suivi le parcours secoué des émigrants pour l'Amérique. Les uns entassés, sans trop de confort, dans la 3^e classe, les autres choyés en première classe, mais tous soumis à des contrôles sanitaires, vêtements désinfectés, douche obligatoire.

De multiples photos, objets, panneaux explicatifs, voire un petit film nous ont permis d'imaginer les précautions prises avant un voyage, souvent de non-retour.

Des peintres ont magistralement reproduit cette atmosphère de départ. Mais, à 17 heures, heure de fermeture, nous avons été un peu poussés à regret vers la sortie par un personnel déterminé. La Red Star Line ne quittera jamais Anvers. Elle attend donc toujours les plus curieux pour une autre visite.

Déjeuner festif des bénévoles le 23 janvier au Moulin de Lindekemale, à Woluwe-Saint-Lambert J.-B Quicheron

Le Conseil d'administration de la Section Belgique avait décidé, afin de remercier les bénévoles tant sociaux qu'administratifs, d'organiser un déjeuner festif au Moulin de Lindekemale, à Woluwe-Saint-Lambert, Avenue Jean-François Debecker 6.

Quarante-deux personnes avaient rendez-vous pour ce repas prévu à midi le 23 janvier et se réjouissaient de se retrouver ou de rencontrer d'autres bénévoles qu'ils ne connaissaient pas. L'ambiance fut fort sympathique, les membres du CA ayant l'occasion de se mêler aux bénévoles. Ce fut un repas sans chichis, la présidente se contentant de faire un discours de bienvenue sobre et amical.

Votre serviteur voulant donner un caractère un peu festif à ce repas sortit de sa poche un petit poème sans prétention que voici.

23 janvier 2015 Moulin de Lindekemale

Aujourd'hui, nous sommes tous réunis Pour célébrer presque entre amis L'arrivée de cette nouvelle année Qui vient tout juste de commencer. Il s'agit de remercier les bénévoles Qui au secours de chacun volent.

Grâce à vous, tout fait farine au moulin Ici, de Linkedemale, aux repas fins.



Dans cet Ecrin au décor de verdure On y retrouve maint article qui perdure. Merci à vous tous de votre aide précieuse Qui donne à chacun une vie radieuse.

Sachez que les gens de l'AIACE Font grand cas du temps que vous lui consacrez Car quoique l'un ou l'autre fassent Cette générosité de cœur est appréciée.

Questions européennes

> L'Ecosse et l'Europe Daniel Guggenbühl



Le 18 septembre 2014, les électeurs écossais ont rejeté l'indépendance de leur pays par une majorité de 55,3%. Que se serait-il produit s'ils avaient voté en faveur de l'indépendance ? Celleci aurait été proclamée 18 mois après le référendum, c'est-à-dire le 24 mars 2016. Un défi considérable à la fois pour le Royaume-Uni et pour l'Union européenne. L'indépendance n'est plus à l'ordre du jour mais le débat n'est pas clos.

Les sondages avaient prédit un scrutin au coude à coude, certains annonçaient même la victoire du « oui » à l'indépendance. Cette situation a provoqué un affolement dans la classe politique britannique, au point que les leaders des trois grands partis du Royaume-Uni, conservateurs, travaillistes et libéraux-démocrates, se sont rendus ensemble en Ecosse pour dissuader les électeurs de commettre un geste qu'ils considéraient comme irréparable. La nervosité régnait également au Berlaymont, malgré la retenue que les dirigeants européens étaient tenus de s'imposer. En 2012 déjà, le président Barroso, se plaçant sur le terrain juridique, disait que les traités européens ne s'appliqueraient pas à une partie d'un Etat membre ayant fait sécession. Puis, en février 2014, il est allé jusqu'à dire que l'adhésion de l'Ecosse à l'Union européenne serait extrêmement difficile, voire impossible. Le fait est que l'Ecosse aurait dû demander son adhésion aux termes de l'article 49 du traité de Lisbonne comme n'importe quel autre Etat européen désireux d'adhérer et que, bien entendu, l'unanimité aurait été nécessaire au Conseil. L'hypothèse d'une partie d'un Etat membre demandant son adhésion à l'Union aurait été une première.



Unie à l'Angleterre depuis 1707, l'Ecosse, dont les 5,3 millions d'habitants représentent 8,4% de la population du Royaume-Uni, a gardé une forte identité, qui ne se réduit pas aux aspects folkloriques du kilt ou de la cornemuse. Depuis 1997, elle dispose d'un parlement régional et elle est devenue autonome en matière de santé, d'éducation, d'environnement ou de police, une situation qui rappelle celle du pays dans lequel nous vivons. Politiquement, sa population est plus à gauche et plus pro-européenne que



celle du Royaume-Uni, elle vote traditionnellement pour les travaillistes et rechigne à être gouvernée par « les conservateurs de Londres ». Bien que la livre sterling y ait cours, elle possède des billets de banque émis par trois banques écossaises. Mais que veut, que voulait le parti indépendantiste ? Est-il tellement pro-européen ?

D'abord il souhaite à la fois conserver la livre sterling et n'envisage pas qu'une Ecosse indépendante adhère à la zone euro et il ne préconise pas davantage qu'elle rejoigne l'espace Schengen. Cette Ecosse garderait la souveraineté de la monarchie britannique sur son pays et n'établirait pas de frontière physique avec l'Angleterre. Cela étant, les indépendantistes affirment qu'une Ecosse indépendante serait parfaitement viable. Son produit intérieur brut par habitant (29.000 €) serait d'ores et déjà supérieur de quelque 3.500 € à celui de Royaume-Uni. Mais ils comptent surtout beaucoup sur le gaz et le pétrole de leurs eaux territoriales et sur le potentiel de l'éolien offshore et hydraulique, en oubliant peut-être que les réserves d'hydrocarbures sont de plus en plus difficiles à exploiter et qu'elles sont évidemment appelées à s'épuiser. Et puis l'Ecosse a d'autres ressources : l'agriculture, la sylviculture, la pêche ou le tourisme. Plus réalistes, sans doute, que les classes populaires, les classes moyennes et surtout les chefs d'entreprises, inquiets d'une sécession de l'Ecosse, ont voté en faveur du statu quo.

Quelles seront les suites du référendum ? Contrairement à ce qu'on pourrait croire, le parti indépendantiste, dont le chef, qui n'est autre que le premier ministre, a démissionné de ses deux fonctions après l'échec du référendum, ne sort pas forcément perdant dans cette opération. En effet, il a obligé les autorités britanniques a promettre que la décentralisation, appelée ici dévolution, irait encore plus loin en cas de refus de l'indépendance. Des négociations vont donc s'ouvrir, elles promettent d'être difficiles. De plus, les autres « nations » du Royaume-Uni, Pays de Galles et Irlande du Nord, voudront bénéficier des mêmes avantages, que le chef du gouvernement britannique leur a d'ailleurs promis. Voilà donc un gouvernement britannique confronté, malgré l'échec du référendum, à une situation qui n'est pas sans rappeler celle de l'Union européenne, confrontée à la velléité de faire sécession, ou tout au moins de « renégocier » les termes de son adhésion, de l'un de ses membres, à savoir le Royaume-Uni lui même.

Quoi qu'il en soit, on peut penser que l'échec du référendum écossais aura provoqué un soulagement au Berlaymont. Aura-t-il pour autant refroidi les ardeurs indépendantistes dans d'autres Etats membres de l'Union européenne ? C'est loin d'être certain car, plus les effets de la mondialisation se font sentir, plus se développe ici et là la tentation du repli identitaire, l'hostilité à des gouvernements centraux – ou à l'Union européenne – et la conviction que tout irait mieux si on pouvait se débarrasser de leurs tutelles.

Nouvelle Commission, nouvelle organisation
João Mateus Tique



En justifiant les changements à opérer dans les méthodes de travail de la nouvelle Commission, le Président a déclaré qu'il fallait faire mieux en faisant moins et qu'il fallait le faire en ayant à l'esprit un plus grand rapprochement de l'Union et donc de la Commission avec les citoyens.



Pour cela, l'activité de la Commission se trouverait plus simplifiée, pour se concentrer sur les grands défis à affronter dans les années à venir.

Ceci étant, l'innovation majeure qui ressort de l'organisation du travail de cette nouvelle Commission serait la constitution d'équipes de projets qui devraient conduire les grands chantiers politiques et économiques à lancer au cours des prochains mois.

Pour ce faire, le Président sera aidé par une équipe de vice-présidents ayant à sa tête un véritable bras droit de la Présidence Frans Timmermans, (le premier des vice-présidents) qui disposerait d'une compétence horizontale dans plusieurs domaines, allant de la simplification au respect de la Charte des Droits Fondamentaux et qui veillerait aussi au respect des principes de subsidiarité et de proportionnalité de toute proposition de loi ou de règlement nouveaux.

Jean-Claude Juncker aurait donc l'intention de réserver une place plus importante aux compétences exercées par ce premier Vice-président, M. Frans Timmermans, ainsi qu'à celles de la Vice-présidente, Kristalina Georgiva, chargée du Budget et des Ressources Humaines et ce, compte tenu de la priorité spécifique donnée au programme « mieux légiférer » et aux contraintes budgétaires.

Le Président a rappelé dans sa conférence de presse du 10 septembre qu'il avait été élu sur la base d'un programme politique et que, par conséquent, il serait guidé par les orientations politiques qu'il avait lui-même annoncées devant le Parlement Européen et le Conseil, les 15 et 16 juillet derniers.

Le choix de son équipe a donc été dicté par la volonté de s'entourer de compétences plus politiques, tenant comte de la légitimité qui lui est accordée par le choix du Conseil et par le résultat des élections au Parlement Européen et c'est aussi pour cela que J.-C. Juncker a mis en œuvre une structure plus hiérarchisée et organisée autour des priorités qu'il avait présentées lors de sa campagne électorale.

C'est une équipe qui comporte une part importante de femmes commissaires sans pour autant atteindre la parité tant souhaitée par certains. Ce qui est notable à cet égard est la présence, pour la première fois, de 3 femmes parmi les 5 vice-présidents, mais encore de 6 autres femmes occupant des postes de commissaire à des fonctions importantes, telles que la justice, la compétitivité, l'industrie, l'emploi et les affaires sociales. Cette montée en grade est donc une première qui parait aller dans la bonne direction, pour assurer un meilleur équilibre hommes/femmes au sein du collège des commissaires.

Les vice-présidents seront donc chargés de piloter et de coordonner des groupes de projets prioritaires dans le cadre des orientations politiques suivantes :

- 1 Un nouvel élan pour l'investissement, la croissance et l'emploi.
- 2 Une nouvelle politique de l'énergie
- 3 Une politique visionnaire en matière de changement climatique
- 4 Un marché du numérique

L'organisation de ce travail en équipe ne sera pas figée une fois pour toutes, évoluant en fonction des besoins et de la mise en œuvre progressive de nouveaux projets. Dans cette perspective,



différents commissaires contribueront à la réalisation de différents projets et, pour certains d'entre eux, ils participeront même à la réalisation de plusieurs projets, si leur compétence en est requise.

Le rôle de ces vice-présidents deviendra crucial, dans la mesure où le Président n'inscrira aucune nouvelle initiative au programme de travail de la Commission ou à l'ordre du jour du collège s'il n'a pas reçu un avis du vice-président ou du commissaire concerné appuyé sur des arguments solides et d'une analyse claire.







Les 6 vice-présidents et la Haute Représentante pour les Affaires Étrangères et la Politique de Sécurité, Federica Mogherini, seront en charge des questions politiques transversales et chacun sera responsable d'une équipe de projet composée du nombre de commissaires jugés nécessaires, pour faire aboutir le projet en cause. Pour Jean-Claude Juncker, ce mode de travail devrait permettre une coopération beaucoup plus poussée entre les différents domaines de responsabilité mais il a bien évité de parler de superviseurs ou de commissaires de premier ou de second rang pour ne pas porter atteinte au principe même de collégialité

Le programme de travail de la Commission Européenne devrait donc être centré sur un nombre limité d'initiatives concrètes susceptibles, d'après son Président, d'entrainer des changements positifs pour les citoyens européens. Dans cette perspective, un dialogue avec le Parlement devrait s'instaurer de façon suivie ainsi qu'avec les gouvernements et les Parlements nationaux afin d'obtenir, autant que faire se peut, leur adhésion au programme et aux initiatives proposées par la Commission.

La coordination de cette organisation du travail par projet devrait logiquement revenir au

Président de la Commission mais cela n'a pas encore été clairement défini de façon structurée dans les lettres de mission adressées par ce dernier à chaque commissaire. Il est certain toutefois que ce type de structure va entrainer de multiples réunions de concertation et la situation peut devenir plus compliquée, lorsqu'un commissaire participera en même temps, à plusieurs projets et dépendra donc pour ce faire, de plusieurs vice-présidents ; ces derniers auront un rôle d'animation mais ne devraient pas disposer d'un réel pouvoir de proposition dans un ou plusieurs domaines spécifiques.





Si nous prenons comme exemple le projet : « Un nouvel élan pour l'emploi, la croissance et l'investissement » nous avons un chef d'équipe en la personne du vice-président Jyrki Katainen et la participation de huit commissaires aux tâches suivantes :



Pierre Moscovici – Affaires économiques et financières, fiscalité et douanes



Jonathan Hill – Stabilité financière, services financiers et union du marché des capitaux



Marianne Thyssen - Emploi, affaires sociales, compétences et mobilité des travailleurs



Günther Oettinger – Economie numérique et société numérique



Corina Cretu - Politique régionale



Miguel Arias Cañete – Action pour le climat et l'énergie



Elzbieta Bienkowska – Marché intérieur, industrie, entrepreneuriat et PME



Marcos Sefcovic – Transport et espace

Nous pourrions poursuivre le même exercice avec la constitution des équipes d'autres projets, comme celui du « marché unique numérique », ou « d'une Union économique et monétaire plus équitable » et nous y trouverions certainement les noms des commissaires qui viennent d'être cités en tant que participants dans le projet précédent.

Cette nouvelle organisation suppose, par ailleurs, et ce n'est pas une mince affaire, une adaptation des programmes de travail des Directions générales qui seront sur le terrain, appelées à participer à plusieurs projets selon leurs disponibilités et leur degré de compétence, ce qui suppose un degré de coordination à la hauteur de la diversité et de la complexité de cette méthode de travail



C'est une expérience nouvelle qui comporte des risques mais qui ouvre aussi les portes vers une gestion plus souple et plus proche du traitement des problèmes qui, comme on le constate souvent, nécessitent des réponses adaptées et urgentes.

> Der Papst und die Schule von Athen Jürgen Erdmenger

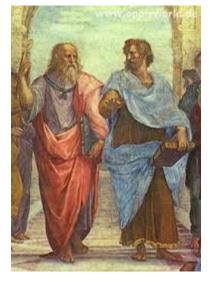
Dans cet article 'le pape et l'école d'Athènes', notre collègue, Jürgen Erdmenger, membre du comité de rédaction, aborde l'aspect tant religieux que séculier de l'Europe. Dans son discours du 25 novembre 2014 le pape François, s'adressant au parlement européen de Strasbourg, a parlé de la célèbre fresque située au Vatican et intitulée 'l'école d'Athènes'. Il se réfère à l'espoir que peut susciter l'Europe, à son idéal de paix, de créativité et à son esprit d'entreprise. Pour ce faire, il s'appuie sur l'esprit de transcendance évoqué dans cette peinture. Platon, pointe son doigt vers le ciel, vers le monde des idées tandis qu'Aristote pointe devant lui, vers le monde concret. Ces deux points de vue, selon le pape François, se rejoignent dans le christianisme. La voix de l'église protestante d'Allemagne se joint à ces deux voix pour se faire entendre, le message du pape signifiant que les églises doivent fournir un apport non seulement religieux mais aussi séculier dans la vie de l'Europe politique.

Papst Franziskus hat am 25. November 2014 in seiner Ansprache an das Europäische Parlament in Straßburg etwas Ungewöhnliches getan, über das man nicht sogleich wieder zur üblichen Tagesordnung des europäischen Diskurses übergehen sollte. Er hat, um sein Anliegen deutlich zu machen, auf das berühmte Fresko von Raffael im Vatikan "Die Schule von Athen" Bezug genommen, das hier nebenstehend abgebildet ist. Was war das Anliegen? Papst Franziskus nennt es so:

"Wie kann man also der Zukunft wieder Hoffnung verleihen, so dass …. das Vertrauen wiedergewonnen wird, das große Ideal eines vereinten und friedvollen, kreativen und unternehmungsfreudigen Europas zu verfolgen, das die Rechte achtet und sich der eigenen Pflichten bewusst ist?"

Darauf kommt die ungewöhnliche Antwort: Der Papst verweist auf die Notwendigkeit einer Öffnung zum Transzendenten, um den Menschen in seiner Würde in das Zentrum aller gesellschaftlichen Aktivitäten, auch der politischen, zu stellen. Die transzendente Dimension des Lebens müsse sich aber mit der Intention verbinden, die konkreten Situationen und Probleme des menschlichen Zusammenlebens auf der Erde zu lösen. Dies sei gute europäische Tradition.

Zur Begründung verweist der Papst auf die Gesten der beiden zentralen Gestalten in Raffaels Fresko: auf Plato, der mit dem Finger nach oben, zum Himmel, zur Welt der Ideen und somit zu Gott zeigt, und auf Aristoteles, der die Hand nach vorne zum Betrachter ausstreckt und damit die konkrete irdische Wirklichkeit ins Auge fasst.





Diese beiden Sichtweisen, so meint der Papst, verbänden sich im Christentum. So habe dieses nicht nur in der Vergangenheit zur soziokulturellen Gestaltung des Kontinents beigetragen, sondern gedenke dies auch in der Zukunft zu tun. In diesem Sinne werde sich die katholische Kirche in den Dialog mit den Europäischen Institutionen einbringen.

Interessant ist nun, dass von evangelischer Seite mit anderen Worten dasselbe zu hören ist. So hat der neugewählte Präses der Evangelischen Kirche Deutschlands – EKD -, Heinrich Bedford-Strohm, am 2. Dezember 2014 auf dem gemeinsamen Jahresempfang der Verbindungsbüros der EKD und des Kommissariats der deutschen (katholischen) Bischöfe in Brüssel deutlich gemacht,

dass die Kirchen wirkungsvolle Akteure der demokratischen Zivilgesellschaft zu sein hätten. Dabei müssten sie sich der christlichreligiösen, aber auch der säkularen Sprache bedienen. um gesellschaftlich-politischen Umfeld gehört zu werden. Das heißt nichts anderes, als dass die Kirchen dafür eintreten, aus der transzendentalen Dimension Kraft und Richtschnur für das tägliche Handeln zu gewinnen. Gute lutherische Anleitung.



Die Schule von Athen

Beide Kirchen können sich für ihr Auftreten auf europäische Ebene auf den Artikel 17 Absatz 3 des Vertrages über die Arbeitsweise der Union – AUEV – berufen der besagt: "Die Union pflegt mit den Kirchen in Anerkennung ihrer Identität und ihres besonderen Beitrags einen offenen, transparenten und regelmäßigen Dialog."

Où en est l'élargissement ?Daniel Guggenbühl

Dans sa déclaration du 15 juillet 2014 devant le Parlement européen, intitulée « Un nouvel élan pour l'Europe », J.C. Juncker a mis très clairement les points sur les « i » en disant qu'il n'y aurait pas de nouvel élargissement au cours de son mandat de président de la Commission⁷. Depuis, la nouvelle Commission est entrée en fonctions et nous avons pu noter que la direction générale ELARG devient, à partir du 1er janvier 2015, la Direction générale « voisinage et négociations d'élargissement », une petite nuance qui n'est pas dépourvue de sens.

⁷ Extrait de la déclaration de JC Juncker : « L'Union et nos citoyens doivent digérer les dernières adhésions qui ont vu treize Etats rejoindre l'UE en dix ans. L'UE a besoin de faire une pause dans son processus d'élargissement. .Sous ma présidence, les négociations en cours continueront, notamment avec les Balkans occidentaux... Cependant, il n'y aura pas de nouvel élargissement dans les cinq prochaines années ».



Le bilan de la politique d'élargissement menée jusqu'ici offre un tableau en demi-teinte, avec des éléments positifs et d'autres qui le sont moins. Après huit années de négociations et le règlement de son différend territorial avec la Slovénie voisine, la Croatie est devenue le 28ème Etat membre en juillet 2013. Dans la même région, des négociations ont été engagées avec le Monténégro et la Serbie ; l'Albanie et l'ancienne république yougoslave de Macédoine se sont vues reconnaître le statut de pays candidats à l'adhésion. Avec la Turquie, des négociations laborieuses se poursuivent depuis 2005 alors que l'opinion turque semble vouloir se désintéresser de plus en plus d'une adhésion devenue problématique. Quant aux relations avec le Kosovo, elles ont donné lieu à un accord de stabilisation et d'association bien que ce pays ne soit pas reconnu par cinq Etats membres de l'Union.

Le dernier rapport d'avancement (progress report) de la Commission sur les Balkans occidentaux ne porte pas, dans l'ensemble, un jugement très favorable sur la situation dans les pays en question. C'est peut-être la Serbie qui s'en tire le mieux puisqu'elle a fait quelques progrès en matière de lutte contre la corruption, de réforme de son administration et de son système judiciaire tout en faisant des efforts pour normaliser ses relations avec le Kosovo. Cependant le constat général pour la région est plutôt accablant : persistance de la corruption, interférences entre politique et justice, faiblesse de l'administration, manipulation des médias, tensions ethniques. La Commission observe même une régression de l'Etat de droit en Bosnie Herzégovine et en Albanie et elle juge la situation très mauvaise en Macédoine⁸. Le délitement économique de ces pays ne fait qu'exacerber la situation. Ainsi la Bosnie et la Macédoine affichent des taux de chômage de près de 30%.

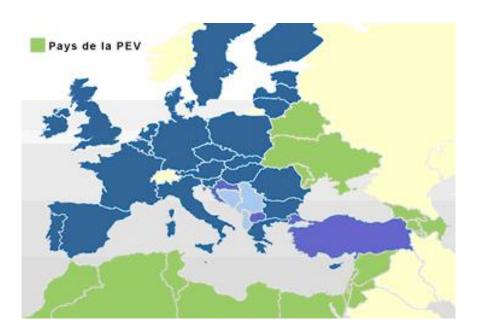
Un des objectifs de la Commission dans cette région est d'œuvrer en faveur de l'instauration ou de la consolidation d'un Etat de droit, une entreprise de longue haleine semée d'embûches, comme le montre le cas de la mission européenne Eulex au Kosovo. Il est particulièrement affligeant de constater que cette mission est l'objet d'un scandale qui a éclaté en novembre 2014, quand la presse a révélé que des soupçons de corruption pesaient sur plusieurs membres haut placés de la mission, dont trois magistrats. Les personnes en question auraient reçu des pots de vin pour faire classer certains dossiers liés au crime organisé. Au moment où nous écrivons ces lignes, nul ne sait quel va être l'aboutissement de cette affaire déplorable, qui est un défi de taille à la fois pour l'image de l'Union européenne et pour le Service européen pour l'action extérieure et la nouvelle Haute représentante qui est à sa tête.

Cet exemple montre à quel point il est important que la zone des Balkans occidentaux, notre voisin immédiat, sorte d'une instabilité qui ne peut être que préjudiciable à l'Union européenne. Donc : une remise en ordre s'impose avant toute adhésion, mais elle doit aller de pair avec une véritable stratégie de la part de l'Union européenne, qui ne peut pas se permettre des passe-droits dans ses propres rangs. Cela nous paraît d'autant plus important à un moment où, plus à l'Est, la Russie tente de marquer des points dans la région par une politique plus agressive, comme le montre le cas de l'Ukraine. Plus près de nous, on peut observer que les sirènes de Moscou, peu favorables au rapprochement de la Serbie avec l'Union européenne, trouvent un certain écho dans l'opinion publique de Serbie, un pays dont les affinités culturelles et historiques avec la Russie sont anciennes. Les enjeux géopolitiques de la politique de voisinage et d'élargissement sont donc considérables.

_

Le différend avec la Grèce au sujet de la dénomination de ce pays n'est toujours pas réglé.

L'Écrin nº 69



Pays bénéficiant de la politique européenne de voisinage



Les Cent dates qui ont fait l'Europe9 *Philippe Juvin*

Philippe Juvin est parlementaire européen, professeur de médecine, maire de La Garenne-Colombes (Hauts-de-Seine).

Nous lisons ceci dans la présentation du livre par son éditeur :

L'Europe n'est pas née au traité de Rome. Un sondage effectué auprès des députés européens des 28 Etats de l'Union européenne, le prouve. Il fut demandé à chacun de citer les événements qui avaient, selon eux, marqué l'histoire collective de l'Europe. Des Britanniques évoquèrent Jeanne d'Arc, un Polonais la Reconquista et un Espagnol la retraite de Russie. Un Italien cita les Vikings et des Français la grande famine d'Irlande. Revenaient souvent l'antiquité grecque, Rome, les croisades, Charlemagne, la Réforme, les Lumières, la Révolution française, Napoléon, les guerres mondiales, les camps, le Mur.

La synthèse de ce travail est présentée ici : ce sont les 100 dates qui firent l'Europe, entre ombre et lumière, entre gloires et regrets, mais révélant toujours ce sentiment d'appartenir à un « grand tout », au-delà des frontières originelles de chacun.

_

⁹ Editions Lattès, novembre 2014, collection Essais et documents, 250 pages



Scheitert Europa? von Joschka Fischer 10

Bei « Buchtips » lesen wir Folgendes :

« Mit einem leidenschaftlichen und engagierten Plädoyer für die Zukunft Europas meldet sich Joschka Fischer mit seinem neuen Buch auf der publizistisch-politischen Bühne zurück. Bei keinem anderen als Winston Churchill nimmt er Anleihe, der 1946 schon die « Vereinigten Staaten von Europa » vorhersagte. Genau darauf läuft auch sein Buch hinaus. Fischer plädiert dafür, diese Idee nicht aufzugeben und weiter auf sie hin zu arbeiten, trotz aller Probleme und Krisen, die er vorher beschrieben hat. Der große Knall der Finanzkrise 2009 hat Europa und sein Selbstverständnis ins Schlingern gebracht. Diese Krise analysiert er noch einmal genau, was man auch früher schon in anderen Sachbüchern gelesen hat. Das ist für ihn ein Anlass, ausführlich noch einmal in die EU und die europäische Geschichte einzusteigen, bevor er die strategische Krise beschreibt...Der Weg zu dem Ziel der Vereinigten Staaten von Europa muss konsequent weitergegangen werden...Deutschland und Frankreich macht er dabei als entscheidende Faktoren dafür aus, ob dieser Prozess gelingt ».

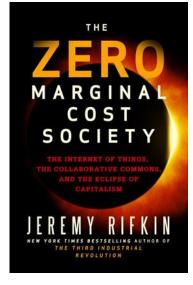
Jeremy Rifkin et l'éclipse du capitalisme Jean-Pierre Dubois



Jeremy Rifkin est futurologue. Il s'est illustré il y a quelques années en prédisant la fin du travail. Dans son dernier livre : «La nouvelle société du coût marginal zéro » (édition Les Liens qui Libèrent), il défend l'idée que « L'ancien monde est définitivement mort en 2008 avec le début de la crise... Pour la première fois depuis le XIXe siècle et l'avènement du socialisme et du

capitalisme, un nouveau système économique basé sur le partage et la collaboration est en train d'émerger avec la conjonction de deux événements majeurs : dans la communication d'une part, avec la généralisation progressive d'internet aux objets ; dans l'énergie d'autre part, avec l'arrivée de nouvelles sources d'énergie illimitées et quasi gratuites... ». Pour lui, le système coopératif, que l'on voit déjà à l'œuvre partout dans l'échange et le partage des biens et des services, devrait se substituer lentement au système capitaliste. Il se plonge, à cette occasion, dans l'histoire des « Commons » en Angleterre, cet espace communal que les paysans exploitaient en commun au Moyen-âge, avant qu'il ne soit ruiné par les « enclosures », sous la pression des capitalistes de l'époque.

Cette évolution «se caractérise par un coût marginal de production proche de zéro. La formidable montée en puissance des nouvelles



1



technologies de l'information au tournant du XXIe siècle a propulsé la société dans une ère de coût marginal quasi nul...Avec un coût de production d'une unité supplémentaire se rapprochant de zéro, l'abondance devient telle qu'un nombre croissant de secteurs s'émancipent des lois du marché». Pour Rifkin, la dynamique du capitalisme accroît la productivité et réduit les coûts marginaux jusqu'au point où la quantité d'offre et de demande n'a plus d'effets sur les prix ; le profit se tarit et l'on sort du marché.

La conjonction de l'économie coopérative (les « communaux collaboratifs ») et de la tendance de la production vers le coût marginal zéro aboutira, selon lui, à l'évaporation du capitalisme vers 2050, quand chacun produira ou échangera sa propre énergie, ses propres biens. Il voit le ralentissement actuel de la croissance dans le monde comme un signe que la valeur d'échange est remplacée par la valeur de partage.

Même si on ne partage pas toutes ces analyses, Rifkin a le mérite de nous faire réfléchir sur un avenir possible, plein d'incertitudes, en particulier en ce qui concerne la relation au travail. Dans cette longue période de transition, la multiplication des robots, la croissance de l'économie du partage, de l'internet des objets et des ordinateurs 3D, ne pourraient que dramatiquement accroître le chômage. Il est clair qu'au niveau mondial, lorsque tous les gains de productivité auront été atteints, nous serons témoins d'une nouvelle relation à l'économie. Mais ce n'est pas exactement pour demain.

Cependant ces changements touchent déjà les industries culturelles (information, musique, cinéma, édition) menacées par l'accès gratuit ; et l'éducation (avec les fameux MOOC/Massive Open Online Courses). Ils ont leur traduction dans un nombre de plus en plus grand de domaines de la vie quotidienne. Quelques exemples : la multiplication de la coopération et des objets connectés dans les domaines de la santé, de la sécurité, de l'automobile et des transports, de l'habitat, de l'agriculture ; l'économie du partage supprime les intermédiaires ; elle peut mettre à mal certaines professions tout en stimulant le rôle entrepreneurial d'autres.

Ces évolutions sont propulsées par des mutations technologiques très rapides qu'il semble impossible de contrôler. Ce qui pose de sérieuses questions sur la régulation de ces nouvelles formes d'activité, mais surtout sur les libertés individuelles et collectives face à cette révolution silencieuse mais peut-être trop rapide. Cette approche par les solutions technologiques, qu'Evgeny Morozov, chercheur à Harvard et chroniqueur au New York Times, appelle le «solutionnisme », soulève aussi de sa part des critiques qu'il faut entendre : « Les technologies ne sont pas des intermédiaires neutres, elles redéfinissent le problème auquel elles s'attaquent... La vision classique de la politique ... est remplacée par une réponse standard qui est : le problème vient de l'individu. C'est une forme de régime politique qui n'a rien à voir avec la démocratie telle qu'on la définit habituellement ».

Il ne s'agit pas de nier les grands avantages que présente pour tout un chacun l'avènement de ces domaines gagnés par l'économie collaborative surtout dans la vie quotidienne, et les progrès gigantesques dans tous les domaines des sciences qui profitent de ces évolutions techniques. Il ne faut pas davantage passer sous silence l'aide pratique que ses analyses peuvent apporter à la gestion plus rationnelle des ressources des collectivités locales. Mais l'approche « à la Rifkin » laisse de côté les facteurs sociaux et politiques les plus importants, qui constituent encore, avec l'économie mondiale, la matrice de nos sociétés.



Son plaidoyer pour une sortie du capitalisme par le changement technologique paraît donc pour le moins hasardeux. Le marché n'est pas encore mort et les grandes questions politiques et sociales mondiales ne seront pas résolues par la « révolution » prédite par Rifkin, comme la protection de la vie privée, le changement climatique, la lutte contre le terrorisme ou la cohésion sociale et le chômage dans nos pays. Rifkin est d'ailleurs conscient de la nécessité de contrôler les sociétés mondiales de l'information et de la communication qui, elles, sont de plein pied dans les marchés et les dominent : « ... des géants comme Google, Facebook, Twitter, eBay et Amazon ont chacun dépensé des milliards de dollars pour s'assurer des marchés mondiaux ... et étendre leurs nombres d'usagers ... Il est fort peu probable que (ces) compagnies ... échapperont à une forme de réglementation restrictive... ».

En réalité, le livre de Jeremy Rifkin est intéressant par la multitude d'exemples de l'économie coopérative avec lesquels il illustre son propos .Il a su ainsi systématiser un ensemble de phénomènes récents. Mais faire de l'avènement de la société collaborative le tombeau futur du capitalisme est sans doute prématuré.

> Aus Sorge um Europa, von Helmut Kohl¹¹

Hier ein Kommentar des Verlegers zu dem Buch von Altbundeskanzler Helmut Kohl: « In einem so leidenschaftlichen wie aufrüttelnden Appell kämpft Helmut Kohl für sein und unser Europa. Er macht deutlich, warum Europa für Frieden und Freiheit im 21. Jahrhundert existentiell bleibt und warum auch er voller Sorge ist.

Nachvollziehbar und aus eigenem Erleben erklärt der Kanzler der Einheit und Ehrenbürger Europas, wie die Idee des geeinten Europas entstanden ist, wie Europa sich seit 1945 entwickelt hat, wie Europa funktioniert, wie es zum Euro kam und warum der Euro richtig und wichtig bleibt.

Helmut Kohl legt zugleich den Finger in die Wunde. Er benennt die Fehler, die später beim Euro gemacht wurden, und die Fehlentwicklungen, die weit über die Grenzen Europas hinausreichen. Er beklagt mangelnde Ernsthaftigkeit mit dem Projekt Europa und politische Fehlentscheidungen aus wahltaktischen Gründen.

Der Ehrenbürger Europas schließt mit der Grundüberzeugung, die sein Handeln und Leben immer bestimmt hat. Europa ist unser Schicksal. Es ist Verantwortung und Verpflichtung zugleich. Europa ist eine historische Chance, aber wir müssen sie auch ergreifen. Vor allem muss die Politik beherzt und entschlossen vorangehen und muss Europa wieder eine Herzensangelegenheit der Menschen werden ».

_

 $[\]rm j^{11}$ Verlagsgruppe Droemer Knaur, November 2014, 120 Seiten



* Brèves

Une femme à la tête du CERN

Le Conseil du CERN a choisi pour la première fois une femme, Fabiola Gianotti, une physicienne italienne, pour succéder à Rolf Heuer à la tête de l'Organisation en qualité de directrice générale. Le mandat de Mme Gianotti commencera le 1er janvier 2016 et aura une durée de cinq ans.

« C'est la vision qu'a Fabiola Gianotti de l'avenir du CERN en tant que laboratoire d'accélérateurs de référence au plan mondial, ainsi que sa connaissance approfondie du CERN et de la physique des particules expérimentale, qui ont déterminé notre décision », a déclaré la présidente du Conseil.

Source : CERN, Organisation européenne pour la recherche nucléaire

Le « coût » de l'immigration européenne au Royaume-Uni

Les immigrants en provenance de l'Union européenne ont rapporté 26 milliards € aux caisses du trésor britannique lors de la dernière décennie, affirme un rapport publié en novembre 2014. Selon cette étude, réalisée par l'University College de Londres (UCL), les immigrants européens paient beaucoup plus d'impôts qu'ils ne touchent de prestations sociales, d'où ce solde de 26 milliards € de contribution aux finances nationales, entre 2001 et 2011. Elle révèle aussi que les personnes venant d'Europe de l'Est, le plus souvent stigmatisées, ont rapporté un quart de ces 26 milliards.

Source: Fondation Robert Schuman

Les archives de Coudenhove-Kalergi à nouveau accessibles

Outre l'importante correspondance de Richard Coudenhove-Kalergi, les archives comprennent de nombreux manuscrits, des centaines de coupures de presse, des mémorandums, des lettres ouvertes, des publications relatives aux congrès de l'Union Paneuropéenne et de l'Union parlementaire européenne, des brochures, des conférences, des discours, des interviews, des photographies, des documents personnels et les documents internes de l'Union Paneuropéenne.

COUDENHOVE-KALERGI Malgré leurs lacunes, ces archives constituent par leur richesse inestimable une mine d'informations de tout premier ordre sur l'œuvre de pionnier accomplie par Richard Coudenhove-Kalergi. Par bonheur, elles sont aujourd'hui à nouveau accessibles aux étudiants et chercheurs soucieux de contribuer, par leurs études, à faire connaître en toute objectivité l'histoire contemporaine de l'Europe en quête de son unité.

Adresse des archives: Rue de la Mouline 32, CH-1022 Chavannes-près-Renens, Suisse, <u>www.archives-cantonales.vd.ch</u>

EUROPEAN-SOCIETY COUDENHOVE-KALERGI

Lichtenfelsgasse 7, A-1010 Wien, Tel +43-1-40126-600



Ligne ferroviaire entre la Serbie et la Hongrie

Suite au sommet du 17 décembre 2014 réunissant **la Chine** et les seize pays d'Europe centrale et orientale, un accord a été signé entre les gouvernements chinois, serbe et hongrois sur la construction d'une ligne ferroviaire de 370 km entre Belgrade et Budapest. Ce projet sera financé par la Chine et la construction commencera en 2015. Cette ligne permettrait notamment un accès facilité en Europe pour les produits chinois. Cet accord intervient après l'inauguration récente du pont Pupin, reliant Zemun et Borca, construit en collaboration entre la Chine et la Serbie.

Source: Fondation Robert Schuman

❖ Que sont-ils devenus ?

Wim Blonk
Daniel Guggenbühl

Peu d'anciens collègues de nos institutions européennes ont eu un parcours aussi riche que notre ami Wim Blonk, membre de notre Section, qui a pris sa retraite en 1999. Docteur en sciences économiques de l'Université Erasmus de Rotterdam, il est entré à la Commission comme stagiaire en 1961 et il a, dès ce moment, attrapé le « virus européen », comme il dit. De 1964 à 1984, il a été affecté à la DG Transports, puis il a passé quelques années en tant que chef de division pour les pays d'Afrique australe à la DG Développement jusqu'en 1991, avant de revenir à ses premières amours en tant que directeur à la DG Transports, où il s'est occupé du transport maritime et des ports, du développement du transport multimodal, des stratégies à long terme et de la mise en œuvre de projets de recherche.



Pendant toute cette période et bien après, Wim a exercé des activités parallèles compatibles et cohérentes avec ses fonctions à la Commission. Ainsi il a enseigné à la Vrije Universiteit Brussel pendant 34 ans à partir de 1970 et a occupé diverses fonctions dans une série d'organismes européens s'occupant de questions de transports ou d'activités de bienfaisance.

Se considérant comme un « Hollandais volant », Wim a parcouru les sept continents de la planète et, bien entendu, la plupart des pays européens, soit

pour des raisons professionnelles, soit pour son plaisir. De ses nombreux voyages et trekkings — il a fait trois fois l'ascension du Kilimandjaro - il a ramené nombre de photos et constitué des archives photographiques considérables. Il aime aussi le vélo et c'est à bicyclette qu'il est allé de Bruxelles à Saint Jacques de Compostelle, Rome, Athènes, Gibraltar, Vienne, Prague, Budapest etc. Il s'est engagé dans des projets sociaux en Belgique et dans différents pays d'Afrique, plus particulièrement en Tanzanie, et d'Asie, notamment en Inde et au Népal. Il fut cofondateur de l'ONG Close the Gap, qui a fêté son dixième anniversaire en Belgique en 2014. Cet organisme semble lui tenir particulièrement à cœur : il collecte du matériel informatique usagé auprès de diverses entreprises et organisations et les reconditionne pour leur donner une seconde vie dans des écoles ou des hôpitaux de pays en développement ou émergents. Le charismatique Sud-Africain Mgr Desmond Tutu a assisté à cet anniversaire en compagnie d'autres personnalités éminentes. Au cours des dix dernières années, Close the Gap a collecté quelque 400.000



ordinateurs dont environ 135.000 ont pu être affectés à des projets dans des pays en développement et sont utilisés chaque semaine par environ 1,5 million de personnes.

Wim conteste les critiques récurrentes adressées à « Bruxelles » dans différents pays européens, y compris dans son pays d'origine, et le « virus » européen ne l'a jamais quitté, bien au contraire. Pendant toute sa période d'activité, et depuis son départ à la retraite, il est resté un Européen convaincu. Son parcours atypique et passionnant montre tout ce qu'un homme peut faire des talents qu'il a trouvés dans son berceau, non seulement pour lui-même mais surtout pour le bénéfice de ses congénères moins favorisés.

• Que sont-ils devenus ? Philippe Loir



Bruno Ugucionni a été pendant des années chef d'immeuble, notamment de l'emblématique Charlemagne, fonction dans lesquelles Il a pu développer son goût des contacts humains et son habileté

à gérer des situations délicates. Il goûte depuis une année le calme de la retraite, ce qui lui permet de s'occuper de sa famille et de retourner régulièrement au pays. Ayant une longue pratique des relations humaines et d'engagement social, il a décidé de mettre ses aptitudes au service de personnes défavorisées à Bruxelles.

Une ancienne collègue de la DG 19, **Yolande d'Hondt**, pensionnée depuis 1998 et active depuis longtemps dans une association d'entre-aide,

Babbelkot, l'a entrainé dans cette asbl. Babbelkot est une sorte de « club » apolitique et non confessionnel situé au centre de Bruxelles, 20 rue des Chartreux, du côté des Halles St Géry. Cette association, forte d'une quarantaine de volontaires, ouvre ses portes cinq jours par semaine de 16h à 22h pour accueillir les isolés, les démunis, les fatigués de l'existence, ceux qui n'ont plus de lieux pour reprendre souffle et trouver un peu de chaleur humaine. En poussant la porte de Babbelkot, ils ont l'assurance d'être accueillis amicalement, de pouvoir parler et être écoutés. Ils peuvent se réchauffer, lire, jouer aux cartes, se faire de nouvelles amitiés autour de consommations sans alcool et d'une restauration légère servie à prix d'ami.

De nombreuses nationalités sont présentes dans ce lieu, des Belges et des immigrés d'autres parties du monde, notamment des réfugiés qui fuient la guerre et la misère. Les volontaires ont la tâche délicate au milieu de cette population mélangée de veiller à la bonne harmonie avec à la fois bonne humeur et fermeté pour que chacun se sente accepté dans une atmosphère conviviale.

Les volontaires se relaient par groupe de deux pour effectuer de multiples tâches : accueillir mais aussi filtrer les entrées pour éviter les fauteurs de trouble (les excités et les éthyliques), servir les consommations (et faire la vaisselle), bavarder, recueillir des confidences, donner des conseils et maintenir une atmosphère conviviale. Ils organisent des évènements : fêter les anniversaires, faire des repas de fête à la St Nicolas, organiser des excursions...Cela nécessite, outre les qualités humaines, des qualités de gestionnaire pour assurer la bonne marche de l'association, établir les budgets, veiller à l'équilibre financier. C'est une question délicate car l'association ne reçoit aucune subvention et ne vit que de dons qu'il faut savoir solliciter.



Babbelkot a aussi toujours besoin de volontaires. Les anciens des Institutions, qui y sont au nombre de trois pour le moment, y sont les bienvenus. Ceux qui sont intéressés par cette action peuvent demander des informations aux intéressés et consulter le site Web : http://www.babbelkot.be

S'engager à Babbelkot est prenant mais, comme le disent Bruno et Yolande, les récompenses sont à la hauteur des efforts, comme pour toute œuvre de générosité.

« Ciao Pinocchio » si vous voulez en savoir plus sur le CD de M. Vortice

Un de nos membres, M. Vortice, nous fait part d'une initiative à laquelle il se consacre depuis longtemps, Ciao Pinocchio

Musicien et passionné par le personnage de Pinocchio, M. Vortice a composé et enregistré une chanson sur l'histoire de cette marionnette, partie du Patrimoine Culturel Européen.

La chanson, intitulée « Ciao Pinocchio », est chantée par des enfants de tous les pays membres dans les 24 langues officielles. La première version a été gravée sur un CD qui comporte 13 langues.

Or, la Fondation « Carlo Collodi » (l'auteur de Pinocchio) avait organisé une exposition au Berlaimont du 4 au 24 novembre dernier, intitulée « Un rêve pour l'Europe ». Pinocchio y campait le rôle de héros représentant un ensemble de valeurs culturelles liées à l'imaginaire enfantin.



Si l'exposition visait à promouvoir une culture pour les enfants basée sur des contes de qualités, sur l'art et sur le jeu, le CD de la chanson « Ciao Pinocchio » constitue une jolie concrétisation de la morale toujours actuelle de cette marionnette, assagie par ses errements avant de devenir un enfant en chair et en os.

Si vous souhaitez vous procurer le CD de M. Vortice, ou simplement en savoir plus, vous pouvez contacter notre collègue au n° 0472 671 717 ou par courriel – <u>pinovortice@yahoo.it</u>



* Ils nous ont quittés

Ennio Odino, au revoir, camarade «cric » Michel Foucault

Le 13 décembre 2014 est décédé Ennio (Giuseppe) ODINO. Il était né le 8 juin 1924. Il avait eu 90 ans depuis peu. La crémation a eu lieu le 17 décembre à Bruxelles. Ennio Odino était, pendant la "dernière" guerre, partisan combattant de la 3ième brigade "Ligurie" qui opérait dans l'arrièrepays de Gênes, près du mont Tobbio. "Cric" (c'était son nom de bataille) fut pris dans un ratissage nazi-fasciste qui se développa du 6 au 11 avril 1944 et avait comme objectif

l'anéantissement de la Résistance. de cent partisans et "Cric" fit partie du furent enfermés dans le monastère de prisonniers furent prélevés, par fusillés. Ennio ODINO, qui n'avait pas cinquième groupe. Sur le chemin vers soutenir un camarade qui, blessé à une rafales des bersaglieri de Salo font fosse commune déjà prête. "Cric" y par le camarade handicapé, dont le projectiles destinés à ODINO. Blessé à



Dans les combats tombèrent plus groupe de ceux qui, capturés, De Benedicta. là. groupes de cinq, pour être faisait partie 20 ans, du le lieu de l'exécution il doit jambe, peine à marcher. Les précipiter les victimes dans une tombe comme les autres, entraîné corps intercepte une partie des l'épaule et au côté droit, celui-ci

est pratiquement enseveli dans la fosse par les corps et le sang des victimes, ce qui lui évite de recevoir le coup de grâce. Il reste jusqu'à la nuit dans cette position. Quand il se décide à tenter de rejoindre une maison d'amis, il est intercepté par les fascistes qui le prennent pour un simple égaré et l'enferment successivement à Voltaggio puis à Novi-Ligure d'où, chargé avec d'autres sur un wagon à bestiaux, il prend le 12 avril 1944 la voie du camp de concentration de Mauthausen; il y restera jusqu'au 5 mai 1945, quand il sera libéré.

De retour en Italie, ODINO reprend rapidement sa carrière de cycliste, bientôt professionnel, aux côtés de Fausto COPPI, dont il fut d'ailleurs le secrétaire. Ennio ODINO a été ensuite, pendant 30 ans, fonctionnaire de la Commission européenne à Bruxelles, notamment comme chef du secteur "Pensions". Depuis 1960, il était président de l'Association Nationale des Partisans Italiens (ANPI) ainsi que président de l'Association Internationale des Fonctionnaires Européens Résistants, Déportés et Internés. C'est en ces qualités qu'il accompagna souvent des groupes d'étudiants dans des visites du camp de Mauthausen et il ne manquait jamais, chaque année, d'être présent à la manifestation en souvenir des victimes du massacre de la Benedicta. Il a aussi écrit un livre autobiographique : "la mia corsa a tappe-n°63783 a Mauthausen"

Au cours de la cérémonie précédant la crémation, ponctuée par l'émouvant chant des Partisans "Bella Ciao", différents hommages ont été rendus à Ennio ODINO, dont celui du Président du Parlement européen, Martin SCHULZ, qui avait envoyé une lettre personnelle. Le fils d'Ennio, Marco, a pour sa part remercié son père de lui avoir inculqué les valeurs auxquelles il tenait particulièrement : Liberté, Justice et Respect des autres.



Hommage à Paul Romus

(20 octobre 1919 à Liège – 21 novembre 2014 à Bruxelles) *Michel Foucault*

Paul Romus est décédé le 21 novembre 2014 à l'âge respectable de 95 ans. C'était un homme très gentil, brillant et modeste à la fois. Il avait une passion: Liège, sa ville natale. C'était aussi un amoureux du midi de la France, de ses saveurs et parfums mais aussi de la douceur d'y vivre.



Si c'était un défenseur de Liège, il se montrait aussi soucieux de l'avenir de la la Wallonie, de la Francité et des régions de l'Europe. Sa brillante carrière professionnelle lui aura permis de joindre compétence et idéaux.

Lorsqu'au Bureau de Presse à Paris, où j'ai débuté comme stagiaire, on évoquait la politique régionale, il n'y avait qu'un seul nom, une unique référence à Bruxelles : Paul Romus. Compétent, brillant même, aimable, toujours disponible pour les journalistes et pour les collègues. Arrivant plus tard à Bruxelles pour occuper un emploi au Secrétariat Exécutif, j'ai eu le plaisir de rencontrer enfin physiquement Paul Romus - et non plus par téléphone -, en le rejoignant au Cercle dramatique de langue française des

Communautés, dont il était l'animateur. Nous avons ensemble arpenté les planches pendant une dizaine d'années et je me le rappelle dans "La Tour Eiffel qui tue" de Guillaume Hanoteau où, véritable Frégoli, il interprétait quatre personnages; mais le meilleur souvenir, sans doute, sera dans "un Otage" de Brendan Behan, l'apparition de Paul en colonel de l'IRA, descendant un escalier en kilt et chaussettes à pompons, et jouant de la cornemuse : impayable!

A la retraite, Romus a bien entendu rejoint l'AIACE, où il était facile de le repérer dans les assemblées, car il dominait de toute sa hauteur les anciens déjà voûtés. Toujours aimable, toujours disponible. Il avait été professeur à l'ULB, à l'Institut européen de Nice, aux Universités de Detroit (USA) et de Séville (Espagne), etc.

Paul Romus venait d'avoir 95 ans lorsque, selon la formule consacrée, "il s'en est allé vers l'Orient éternel".

Décès de Jean-Emile Humblet J.-B. Quicheron



Jean-Emile Humblet est décédé le 10 décembre 2014, à l'âge de 94 ans. Il était né à Liège le 7 octobre 1920. Comme membre de l'AIACE, il participait encore il y a peu à des voyages organisés par notre association. Beaucoup d'entre nous qui l'ont connu pour son activité communautaire ont peut-être moins connu le défendeur infatigable de la Wallonie¹² qu'il a été.

 $^{^{12}}$ Voir l'avis de décès de Jean-Emile Humblet sur le portail de la Wallonie : http://www.wallonie.be/fr/actualites/deces-de-jean-emile-humblet



Cet homme déployait une activité passionnée & passionnante. Jean-Emile Humblet était docteur en droit, licencié en Sciences économiques appliquées (Gestion) de l'U.C.L., docteur en économie sociale de l'Université de Paris, il a été également administrateur principal de la Haute Autorité de la CECA à Luxembourg sous Jean Monnet (1953-1961), professeur et directeur scientifique à l'ICHEC (1964), docteur en Sciences sociales de l'Université libre de Bruxelles (1966) et chargé de cours à l'Université de Mons (1968).

On peut lire dans l'article de la Libre Belgique paru le 14 décembre 2014, donc juste après son décès, ce qui suit :

« Il y a peu, Jean-Emile Humblet, décédé le 10 décembre dernier, nous envoyait encore ses commentaires sur l'évolution politique belge et sur l'Eglise catholique qu'il voulait plus audacieuse. Alors qu'il avait passé le cap des 90 ans, ses analyses restaient d'une rare lucidité et il fourmillait encore de projets éditoriaux

Il disait récemment encore (en 1998) lorsqu'il a soutenu Gérard Deprez "Ma démarche est celle de quelqu'un qui a été dans la politique active et qui a souffert du système tout en étant dedans".

Jean-Emile Humblet est également connu au plan communautaire grâce à l'arrêt Humblet essentiel pour nos revenus et leur imposition fiscale nationale.

Nombre d'entre nous ne se sont peut-être pas rendu compte de l'importance de l'arrêt qu'il a arraché au gouvernement belge en 1960 à propos de l'impôt sur nos rémunérations (16 décembre 1960). Le célèbre « Arrêt Humblet¹³ » confirme que les revenus de la Communauté ne doivent pas être **cumulés** avec les autres revenus au plan national pour calculer le taux d'imposition dans le barème progressif national qui s'applique aux revenus reçus au plan national.

Finalement, nous profitons presque tous de cet arrêt fondé sur le protocole (maintenant No 7) concernant les « Privilèges et immunités de l'UE La jurisprudence regorge de cas de litiges où l'arrêt Humblet¹⁴ est invoqué avec succès, même tout récemment.

Jean-Emile était fier de sa victoire, il le répétait à l'envi à qui voulait l'entendre. Ceci pouvait irriter certains mais il avait accompli une œuvre très utile pour chacun d'entre nous. Qu'il en soit remercié et qu'il repose en paix après tant d'activisme!

➤ Ils nous ont quittés (septembre, octobre, novembre et décembre 2014)

Nom, Prénom	Date de naissance	Date de décès	Institution
AHRENS Hildegard	05 / 08 / 1921	11 / 10 / 2014	COM
ANTZORN Yvon	01 / 04 / 1932	16 / 10 / 2014	COM
BACCU Yvan	02 / 07 / 1924	09 / 09 / 2014	COM
BARROT Jacques	03 / 02 / 1937	03 / 12 / 2014	COM
BECKER Ingrid	14 / 03 / 1936	09 / 10 / 2014	PE
BIANCHI-NOTOLINI Mirella	07 / 04 / 1926	17 / 10 / 2014	COM

¹³ Arrêt Humblet http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:61960CJ0006

_

¹⁴ http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:62010CJ0558



BONISCHO Frederic	01 / 12 / 1941	17 / 10 / 2014	PE
BRAMSEN Marie	09 / 09 / 1946	29 / 09 / 2014	COM
CASADEI Giovanni	22 / 06 / 1928	29 / 09 / 2014	COM
CECARELLI Françesco	22 / 06 / 1944	13 / 11 / 2014	PE
CERUTTI Luigia	24 / 04 / 1943	04 / 10 / 2014	COM
COOPER Fay	14 / 03 / 1930	01 / 12 / 2014	COM
DRAUT Jeanny	16 / 04 / 1954	21 / 10 / 2014	COM
ESCUIN SANTAOLALLA Maria Alicia	26 / 06 / 1955	30 / 11 / 2014	COM
FABBRO Antonio	22 / 06 / 1929	10 / 12 / 2014	COM
FORET Jean	07 / 03 / 1925	08 / 10 / 2014	COM
FOSCALE Giuseppe	10 / 01 / 1935	15 / 12 / 2014	COM
GAARTZ Brigitte	21 / 12 / 1924	27 / 11 / 2014	COM
GROFF Marie-Jeanne	04 / 03 / 1943	02 / 10 / 2014	COM
GRUNENWALD Solange	14 / 07 / 1958	03 / 10 / 2014	CJ
HARDY Jean	25 / 09 / 1943	08 / 10 / 2014	CM
HETTINGER Maria Luisa	08 / 11 / 1944	26 / 09 / 2014	PE
HILL Bridget	29 / 07 / 1953	04 / 10 / 2014	COM
HOETTEN Hans	25 / 12 / 1928	12 / 12 / 2014	COM
HOLST Wilhelmus	12 / 01 / 1919	23 / 10 / 2014	COM
KLUWIG Ingeborg	02 / 02 / 1934	03 / 12 / 2014	COM
LENTZ Albert	28 / 08 / 1939	08 / 10 / 2014	COM
LIBOUTON Josiane	06 / 09 / 1943	27 / 11 / 2014	COM
MATFIELD Ronald	05 / 01 / 1928	15 / 12 / 2014	COM
MC SWEENEY Finbarr	08 / 05 / 1950	22 / 10 / 2014	COM
MELONI Martino	09 / 04 / 1942	15 / 10 / 2014	COM
MICHAIL Nikolaos	11 / 04 / 1956	12 / 12 / 2014	PE
MICHEL Walter	23 / 04 / 1932	15 / 10 / 2014	COM
PARSY Paul	02 / 03 / 1928	29 / 09 / 2014	COM
PIETRANGELO Antonio	01 / 06 / 1940	16 / 10 / 2014	PE
RATH Friedrich	17 / 06 / 1949	07 / 12 / 2014	CES
RINGOET Arthur	01 / 05 / 1921	29 / 11 / 2014	COM
ROMUS Paul	20 / 10 / 1919	21 / 11 / 2014	COM
SCHMITZ Valerie	26 / 05 / 1920	08 / 12 / 2014	COM
SCHOLLMEYER Gerd	01 / 08 / 1942	04 / 10 / 2014	COM
SEBAZUNGU Isidore	23 / 04 / 1944	02 / 12 / 2014	COM
SILVEIRO Laurinda	30 / 05 / 1940	24 / 08 / 2014	COM
STEVENS Paul	10 / 11 / 1955	23 / 09 / 2014	COM
TROCH MATTON Marie-Claire	14 / 09 / 1949	17 / 12 / 2014	COM
VAN AALST Gabrielle	27 / 07 / 1926	19 / 09 / 2014	COM
VAN RILLAER Constant	15 / 04 / 1927	09 / 10 / 2014	COM
VERLY Jacques	18 / 07 / 1937	30 / 09 / 2014	COM
VERRECKT Thérèse	05 / 01 / 1925	26 / 09 / 2014	COM
WERNER Hans-Dieter	13 / 07 / 1944	05 / 10 / 2014	COM
WERY Florian	20 / 12 / 1948	20 / 11 / 2014	PE



"Vie culturelle à Bruxelles et ailleurs"

L'Union dramatique et philantropique de Bruxelles' nous prie d'annoncer son prochain spectacle:

<u>"Le Théâtre ambulant Chopalovitch"</u>, de Lioubomir Simovitch¹⁶ - Mise en scène : France Gilmont

Quand? Février: Vendredi 27 à 20h; Samedi 28 à 15h et à 20h

Mars: Dimanche 1 à 15h; Mardi 3 à 20h; Mercredi 4 à 20h; Jeudi 5 à 20h

Vendredi 6 à 20h; Samedi 7 à 15h et à 20h.

Où: Espace Cadol, Rue François Delcoigne, 25, 1081 Bruxelles

La pièce

Un petit village de Serbie pendant la deuxième guerre mondiale. Une troupe de comédiens s'installe sur la place. Les villageois, préoccupés par un avenir incertain, s'interrogent sur la présence de ces "saltimbanques". Mais ces derniers vont réveiller les passions. Le déguisement et le mensonge seront confrontés à la vérité. Vie et théâtre vont s'interpénétrer.

Infos et réservations : www.udp.be ou 02/649.12.74

Une nouveauté à l'AIACE-Belgique : le thé littéraire

La présentation du livre de notre collègue Attilio Stajano "L'amore, sempre", maintenant disponible en version française sous le titre "Prends mes mains dans les tiennes" a eu lieu le 8 janvier 2015 à la cafétéria du Centre Culturel d'Auderghem lors de notre premier "Thé littéraire".

Vu le succès de cet évènement, qui a réuni plus de 60 participants, un deuxième "thé littéraire" aura lieu pour la présentation du livre de M. Lyndsay Armstrong "Charles V l'indomptable". L'invitation parviendra aux membres en temps voulu.

_

¹⁵ Cette troupe d'amateurs comprend plusieurs de nos collègues et existe depuis 150 ans.

¹⁶ http://www.udp.be/content/le-th%C3%A9%C3%A2tre-ambulant-chopalovitch



Mieux vaut en rire

L'âge a aussi ses excuses!



Lorsqu'un policier arrêta cette dame, il lui demanda:

"Savez-vous à quelle vitesse vous rouliez ?"

Cette dame de 83 ans sourit gentiment à l'agent puis lui murmura à l'oreille:

''Probablement beaucoup trop vite mais je dois arriver à destination avant que je n'oublie où je devais aller.''



Répartition des responsabilités du Conseil d'administration 2014

Président Raffaella Longoni

Vice-présidents Philippe Loir Actions sociales

Ludwig Schubert Statut, Pensions et Méthode

Secrétaire Yvette Demory Activités culturelles et de loisirs, conférences

Alimentation du site web Associé: Georges Demeyere

Trésorier Gilbert Lybaert Finances, gestion des effectifs, webmaster a.i.

Membres Pierre Blanchard CGAM, Statut, Vade-mecum AIACE

Dominique Deshayes Relations avec le PMO

Thérèse Detiffe Activités culturelles et de loisirs,

Michel Foucault Comités paritaires sociaux – séminaires retraite Jeannine Franchomme Promotion AIACE, enquêtes auprès des affiliés

Jean-Bernard Quicheron Rédacteur en chef de l'Écrin

Joseph Szeles Conseiller

André Vanhaeverbeke Valorisation de l'expertise des Anciens

Eliane Van Tilborg Information appartements/services et inspection

maisons de repos Associé : Ian Collisson

«Help Desk informatique» : Margarethe Braune, Martine Platteau.

Représentation au Conseil d'administration de l'Internationale

Titulaires Raffaella Longoni **Suppléants** Philippe Loir

Ludwig Schubert Pierre Blanchard

Permanence au Secrétariat

Tous les matins de 9h30 à 12h30 : Karine Pollenus, Helpdesk sociale.

LUNDI : Yvette Demory, Thérèse Detiffe, Gilbert Lybaert, Diane Rijke, M-Thérèse Desmedt,

Liselotte Schultess,

MARDI : Susan Denton, Maria-Teresa Petrillo, Mariette Heuardt,

MERCREDI: Thérèse Detiffe, Elisabeth Haelterman, Gilbert Lybaert, Maria del Carmen Perez,

JEUDI : Georges Demeyere, Yvette Demory, Betty Muller, Emma Pasquarelli, M-Thérèse

Desmedt, Mariette Heuardt,

VENDREDI: Maria del Carmen Perez, Maria-Teresa Petrillo, Norbert Vogel.

La Présidente est au bureau le mardi et le jeudi matin et sur rendez-vous.